



IL APPELLE MACRON À SE DÉTOURNER DE L'ALGÉRIE AU PROFIT DU MAROC

Tahar Ben Jelloun s'enfonce le doigt dans l'œil

P 2

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc épinglé à l'ONU

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

P 2

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 10 novembre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5686 - 19^e année

SUCCÈS DU SOMMET ARABE D'ALGER



Le Qatar félicite l'Algérie et son Président

P 3

AFFAIRE DE LA RAFFINERIE D'AUGUSTA



Ould Kaddour risque 18 ans de prison ferme

P 16

LUTTE ANTI-DROGUE



L'ANP tord le cou à 54 narcotrafiquants

P 2

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Chamiza et Liza Al Hocein à la lutte

P 14

ATTRACTIVITÉ DE L'ALGÉRIE

Place à la diplomatie économique

▶ INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

En quête de technologie et d'expertise

LIRE EN PAGE 3



Ph : APS

La deuxième édition d'Algeria Investment Conference (AIC) s'est ouverte, hier, au CIC-Alger en présence de plusieurs membres du Gouvernement.

ALI AOUN À PROPOS DE LA PRODUCTION NATIONALE DU MÉDICAMENT

« On va faire sauter les verrous des obstacles »

P 4

IL APPELLE LE PRÉSIDENT FRANÇAIS À SE DÉTOURNER DE L'ALGÉRIE

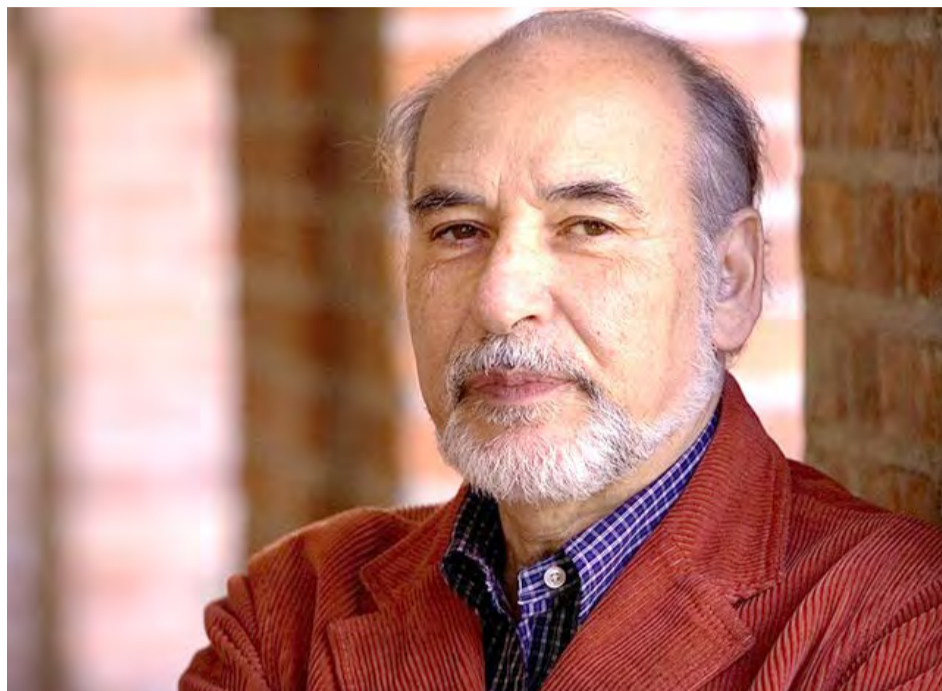
Tahar Ben Jelloun s'enfonce le doigt dans l'œil

Tahar Ben Jelloun, qui navigue entre les deux rives, accessoirement marocain et généralement français affublé du prix Goncourt, a quitté son costume d'écrivain pour revêtir celui de donneur de leçons, de précepteur et de pédagogue.

Dans une tribune publiée sur Le Point, il a tenté de donner des leçons au président français Emmanuel Macron, en l'invitant à mieux comprendre le marocain, à épouser ses thèses et à céder à ses caprices. Ses propos auraient pu passer sans faire de bruit s'il ne s'était pas évertué à citer l'Algérie comme exemple du mal, l'empêchement de tourner en rond et le cheveu dans la soupe de la lune qui devaient être les relations entre la France et le Maroc. Cette sortie, qui pue à mille lieues la « mission commandée » est dictée par le refus du président français de se rendre au Maroc dans le cadre d'une visite qui était programmée pour la fin du mois d'octobre dernier.

Pour Ben Jelloun, le Maroc est l'ange blanc aux ailes immaculées qui sème le bien autour de lui. Il zappe d'une manière éhontée les exactions de Rabat dans les territoires occupés du Sahara occidental, balaye d'un revers de la main la répression qui s'abat sur les populations du Rif et ignore royalement les emprisonnements des militants des droits de l'Homme dans les prisons de sa majesté M6.

Sa tribune intitulée « Le Maroc expliqué à Emmanuel Macron » laisse supposer que les responsables français ignorent comment est fait leur rejeton celui qui est né d'une étreinte illégitime entre le Général Lyautey et la famille Alaouite. Le Maroc pour un grand nombre d'historiens est un accident de l'histoire et le résultat d'une



présence française, qui n'était pas une occupation, pour Tahar Ben Jelloun, mais un simple protectorat. Et ce protectorat a donné le Maroc d'aujourd'hui avec des gênes d'expansionnisme qu'il essaye de développer en s'acquinant avec l'État hébreu. Ce qui déplaît au sieur Ben Jelloun est le renouveau que s'approprient à vivre les relations entre Alger et Paris. Ce sont des relations bâties sur le respect mutuel malgré un passé commun douloureux. Le Maroc qui n'a pas connu de révolution pour accéder à son indépendance ne peut pas connaître l'air de la liberté. Ben Jelloun qualifie le système marocain de monarchie constitutionnelle, mais s'emmêle les pinceaux, quelques lignes plus loin, en affirmant que le roi dirige et gouverne, rien que ça, bonjour la séparation des pouvoirs. Ce qui désole dans sa sortie est qu'il n'hésite pas, quand il se retrouve à court d'arguments de citer l'Algérie, le voisin de l'Est, comme si Alger est la source

des maux que vit le Maroc. Et pour enfonce le clou, il s'est fendu d'une chute pour sa tribune, qui explique les raisons qui l'ont poussé à sortir de sa tanière. « Si Emmanuel Macron veut réparer les séquelles d'une grosse crise franco-marocaine, il sait ce qu'il faudra faire. Reconnaître que la position marocaine est juste et que l'Algérie a tort de continuer à nourrir un conflit créé artificiellement il y a bientôt un demi-siècle par Houari Boumediène, empêchant en cela la constitution d'un Maghreb uni et fort ». Question de respect des droits de l'Homme, Ben Jelloun s'en éloigne et prouve qu'il n'est qu'un vulgaire bouffon qui picore dans la main du roi du Maroc quand il le peut et qui jouit des bienfaits de sa carte vitale quand il va mal à Paris. C'est indigne, indigeste et ça renseigne sur sa capacité à se mettre au service du plus offrant comme les danseuses du harem de sa majesté M6.

Slimane B.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc épinglé à l'ONU

Plusieurs pays ont épinglé le Maroc lors de l'examen périodique universel (EPU) de ce pays devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, dénonçant l'occupation illégale du Sahara occidental et appelant à l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans ce territoire non autonome.

Ces pays ont interpellé, mardi, le Maroc sur la situation désastreuse qui prévaut dans les territoires sahraouis occupés, lors de la 41e session du Groupe de travail sur l'EPU qui se tient du 7 au 18 novembre à Genève. Ainsi, les représentants de l'Afrique du Sud, du Luxembourg, de la Norvège du Timor oriental et de l'Irlande, entre autres, ont appelé le Maroc à "faciliter en urgence l'accès du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) au Sahara occidental et à respecter les droits humains des Sahraouis, y compris leur droit à l'autodétermination".

L'Afrique du Sud a, en outre, exhorté le royaume

chérifien à "autoriser une évaluation indépendante de la situation des droits de l'Homme" dans ce territoire en attente de décolonisation et "lever toutes les mesures limitant les déplacements des défenseurs des droits de l'Homme et des journalistes sahraouis". Son représentant a invité le Maroc à accepter une visite du Groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'Homme et lui permettre de se rendre librement dans les territoires sahraouis. Une demande exprimée également par le Vanuatu. Outre la facilitation de l'accès du HCDH, le Timor oriental a appelé le Maroc à coopérer avec l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, à respecter, protéger et promouvoir les droits humains de tous les habitants de ce territoire non autonome et leur permettre d'exercer leur droit à l'autodétermination par le biais d'un référendum démocratique. De son côté, le Venezuela s'est dit "préoccupé" par les restrictions à la liberté d'expression

au Sahara occidental occupé et aussi par les actions des forces de sécurité, ainsi que par certaines expulsions. A cet égard, il a appelé le Maroc à "mettre fin à son déni du droit à l'autodétermination, conformément au droit international en organisant un référendum qui garantira la libre expression" des Sahraouis.

Soulignant, pour sa part, que le droit à l'autodétermination est formellement établi dans le droit international, la Namibie a rappelé que "le royaume du Maroc continue d'occuper illégalement le Sahara occidental". "Pour ajouter l'insulte à l'injure, certains États en violation de leurs obligations continuent de reconnaître l'occupation illégale", a dénoncé le représentant de ce pays africain, regrettant que des pays aient choisi "l'opportunisme économique plutôt que des principes bien établis du droit international".

Dans ce contexte, il a appelé "à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination par le biais

d'un référendum libre, juste et transparent administré par l'ONU" et à "respecter (son) droit de jouir et d'utiliser pleinement et librement ses ressources naturelles". L'Ouganda a, quant à elle, plaidé en faveur de la mise en place d'un "mécanisme de responsabilisation pour surveiller de près et traiter les droits et libertés du peuple du Sahara occidental". Le représentant de l'Irlande a, de son côté, exprimé sa préoccupation sur le fait que les défenseurs des droits de l'Homme et les journalistes continuent d'être ciblés en raison de leur travail et font l'objet d'actes d'intimidation, de harcèlement, de menaces de mort, de criminalisation et d'agressions physiques et sexuelles, notamment au Sahara occidental. Il a exhorté le Maroc à "prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des droits humains de tous les Sahraouis, y compris les défenseurs des droits de l'Homme, en facilitant notamment les mesures de surveillance".

R. I./APS

ALORS QUE PLUS DE 11 QUINTAUX DE DROGUE MAROCAINE ONT ÉTÉ SAISIS EN UNE SEMAINE

L'ANP tord le cou à 54

narcotrafiants

Des tentatives d'introduire une grande quantité de drogue à la frontière marocaine ont été contrecarrées par des détachements de l'Armée nationale populaire dans des opérations distinctes menées du 2 au 8 novembre courant, à travers le territoire national, selon le bilan opérationnel périodique publié par le ministère de la Défense nationale.

En effet, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant cette période, plusieurs opérations, ayant abouti, indique la même source, « à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente des Forces de l'armée à travers tout le territoire national », précise un communiqué du MDN.

Selon ce bilan, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 54 narcotrafiants et mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogue provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 11 quintaux et 95 kilogrammes de kif traité, tandis qu'ils ont saisi d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevant à 649 838 comprimés.

Sur un autre front de lutte, l'ANP a appréhendé sept éléments de soutien aux groupes terroristes alors que des détachements de l'armée nationale populaire ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, 379 individus et saisi 23 véhicules, 298 groupes électrogènes, 146 marteaux piqueurs, 11 détecteurs de métaux, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, tandis que 37 autres individus ont été arrêtés et 25 fusils de chasse, 33 854 cartouches pour fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 342 tonnes, ainsi que 53 quintaux de tabacs et 31139 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national.

De même, les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 12376 litres à Tamanrasset, Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf. Par ailleurs Les Gardes-côtes ont déjoué, au niveau des côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 161 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 166 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

M. Seghilani

ATTRACTIVITÉ DE L'ALGÉRIE

La diplomatie a pris sa dimension économique

La signature, par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et le Conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, Wang Yi du "deuxième Plan quinquennal de coopération stratégique globale entre l'Algérie et la Chine pour la période 2022-2026", confirme le rôle important pris, depuis peu, par la diplomatie algérienne dans les affaires économiques du pays.



rougi. Le président Abdelmadjid Tebboune a insisté à plusieurs reprises sur la diplomatie économique. À l'ouverture de la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes au Palais des Nations, à club des pins (Alger), en novembre 2021, il a souligné que "nos diplomates sont désormais invités à se positionner à l'avant-garde des efforts nationaux visant le renforcement de l'attractivité de l'Algérie vis-à-vis des sociétés étrangères ainsi que le soutien aux entreprises nationales en vue d'accéder aux marchés internationaux, et ce, à travers l'étude des types de marché et la consommation en plus de la définition des opportunités disponibles, pour les produits algériens".

La signature de ce document traduit "l'attachement des deux parties à la valorisation de la coopération dans le cadre de l'initiative +la ceinture et la route+ à laquelle l'Algérie a adhéré en 2018", a précisé un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cela indique bien que la dimension économique est dominante dans la coopération algéro-chinoise. On sait que parmi les sept postes d'envoyés spéciaux, sous l'autorité directe du ministre des Affaires étrangères, chargés de conduire l'action internationale de l'Algérie sur sept axes d'efforts essentiels reflétant ses intérêts et ses priorités, créés en septembre 2021 par le président Abdelmadjid Tebboune, l'un est directement consacré à la diplomatie économique, confié à Abdelkrim Harchaoui, et un autre aux grands partenariats internationaux, dont est chargée Mme Leïla Zer-

Le secteur des Affaires étrangères en Algérie connaissait déjà, depuis quelques mois, alors, la nouvelle dynamique axée sur la relance économique du pays, en jouant le rôle d'interface entre les opérateurs économiques et les marchés étrangers, dans le cadre de l'in-

vestissement et de l'exportation hors hydrocarbures. En mars 2021, des diplomates algériens étaient allés à Oran rencontrer des opérateurs économiques de la région et s'informer sur leurs préoccupations et leurs attentes, ainsi que pour prendre connaissance des potentialités de production et d'exportation de leurs produits. Cette visite était inscrite dans un cycle de formation en matière de diplomatie économique et de l'application des décisions du président de la République en matière de relance économique du pays, notamment en ce qui concerne l'investissement et l'exportation. En effet, un groupe de diplomates algériens venait de bénéficier de ce cycle de perfectionnement. Ce fut l'occasion de réaffirmer que le ministère des Affaires étrangères est au service de l'économie nationale et des opérateurs économiques, notamment les exportateurs, pour les accompagner à investir les marchés étrangers.

C'était la première fois que des diplomates se déplaçaient à

l'intérieur du pays pour s'informer sur le potentiel des régions sur le plan économique et les possibilités d'exporter. Un bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations existe au ministère des Affaires étrangères, dédié aux opérateurs économiques algériens, y compris au sein de notre communauté à l'étranger engagés dans des opérations d'exportations ou de partenariat avec des partenaires étrangers.

Inscrite dans cette dynamique, la 2ème édition de la Conférence algérienne sur l'investissement 2022 (AIC) se tient depuis hier, pour deux jours, au Centre International des Conférences d'Alger. Il s'agit d'un événement centré sur l'attraction des investissements étrangers en Algérie. Ce Forum met en évidence les opportunités d'investissement dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'énergie, les infrastructures, l'agriculture, l'innovation, la santé et la technologie, entre autres.

M'hamed Rebah

SELON LE MINISTRE, YACINE OUALID L'activité du transport VTC bientôt réglementée

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé dans une séance plénière à l'APN, que le projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur, comporte un cadre juridique permettant aux jeunes d'exercer des activités lucratives de manière réglementée et légale, dans un cadre officiel et de bénéficier de la couverture de la sécurité sociale. Citant, à titre d'exemple, les applications de transport VTC (voiture de transport avec chauffeur, mis à disposition uniquement sur réservation), qui comptent 60 000 conducteurs, le ministre a assuré que ce nouveau texte donnera à ces derniers une qualité officielle pour exercer leurs activités. Ajoutant dans le même registre que le projet de loi permet de faciliter l'exportation des prestations numériques dont le développement des sites web, les applications des smartphones et le e-commerce, notamment que l'Algérie a promulgué de nouvelles résolutions autorisant le transfert de tous les revenus issus des exportations des services numériques en devises vers le pays. Le projet de loi définit l'auto-entrepreneur par une « pratique individuelle d'une activité lucrative qui s'inscrit sur la liste des activités éligibles fixées par voie réglementaire », d'autant plus que le chiffre d'affaire annuel de l'auto-entrepreneur ne dépasse pas un seuil fixé par la législation en vigueur, selon Oualid qui a fait savoir que ce texte exclut, toutefois, de son champ d'application, « les professions libérales, les activités réglementées et les artisans ». S'agissant des avantages proposés en matière d'impôts, le ministre a indiqué que l'auto-entrepreneur sera soumis à l'impôt forfaitaire unique (IFU) d'un taux de 5%. Par ailleurs, le ministre a affirmé que le projet de loi en question permet à la communauté nationale établie à l'étranger de bénéficier du statut auto-entrepreneur. Pour ce qui est du plafonnement du chiffre d'affaires annuel de l'auto-entrepreneur, le ministre a souligné que la législation y tranchera plus tard, ajoutant que le chiffre d'affaires est estimé, dans certains pays, entre 5 et 9 millions DA. Concernant l'autorisation des employés dont les enseignants universitaires à bénéficier de cette qualité d'auto-entrepreneur, il a fait état d'une proposition formulée dans le cadre de l'élaboration du projet de loi de la Fonction publique, permettant aux employés d'exercer deux activités en même temps ce qui permettra d'éliminer certaines activités qu'on exerçait de manière non officielle.

Sarah O.

SUCCÈS DU SOMMET ARABE D'ALGER Le Qatar félicite l'Algérie et son Président

Le Conseil des ministres qatari s'est félicité, hier, des résultats issus des travaux du 31e Sommet arabe d'Alger organisé les 1er et 2 novembre derniers. Un rendez-vous qui a été couronné par l'adoption de la Déclaration d'Alger qualifiée par le Qatar d'« un nouveau départ pour le développement de l'action arabe commune ». Ainsi, au terme d'une réunion, le Conseil a salué dans ses résolutions les efforts du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a « réuni toutes les conditions favorables à la tenue du Sommet, à la gestion de ses séances et à son succès », a indiqué l'Agence de presse qatarie (QNA). Le Conseil des ministres qatari s'est félicité des résultats du Sommet d'Alger, auquel a pris part l'Émir du Qatar, Cheïkh Tamim ben Hamad al-Thani, précisant que la « Déclaration d'Alger », sanctionnant les travaux du Sommet, « se veut un nouveau départ pour le développement de l'action arabe commune et le renforcement de l'esprit de solidarité arabe, au service des causes arabes décisives, en tête desquelles la cause palestinienne », ajoute la même source. Le Conseil qatari a, enfin, mis en avant comme il a glorifié la position arabe exprimée lors du Sommet d'Alger, notamment « en faveur de l'accueil par l'État du Qatar de la Coupe du monde 2022, laquelle témoigne de la confiance totale en la capacité de l'État à mener à bien cet événement mondial et condamné les campagnes diffamatoires à son égard ». C'est le cas en effet de le dire, puisque l'une des résolutions de la Déclaration d'Alger apporte le soutien de la Ligue arabe au Qatar face à la campagne hostile qui le vise dans le cadre de l'organisation de la Coupe du monde. Pour sa part, dans un entretien accordé à QNA, en marge du Sommet arabe, le président Abdelmadjid Tebboune a déclaré le soutien total de l'Algérie au pays de Cheïkh Tamim ben Hamad al-Thani.

F. G.

2E CONFÉRENCE SUR L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

En quête d'IDE porteurs de technologie et d'expertise

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a déclaré que la nouvelle loi sur l'investissement annulera les obstacles qui entravent la voie de la création d'entreprises, notamment en ce qui concerne les complications administratives. Dans son allocution hier à l'ouverture de la 2e Conférence sur l'investissement en Algérie (Algeria investment conference), ouverte au Centre International de Conférences, Zeghdar a souligné que l'Algérie vise, à travers la loi sur l'investissement, à créer un environnement propice pour attirer les capitaux étrangers porteurs de technologie et d'expertise, notant que l'Algérie a pris au sérieux tous les développements qui ont résulté de la crise économique mondiale. Dans ce cadre, le ministre a expliqué que la nouvelle loi sur l'investissement s'inscrivait dans la conjoncture économique interne et externe actuelle. « Cette loi est venue encourager et donner un nouveau souffle à l'investissement et améliorer le climat des affaires » précise-t-il. Soulignant que la loi sur les investissements permet le développement des secteurs d'activités prioritaires à haute valeur ajoutée, la valorisation des ressources naturelles et des matières premières locales, l'activation de la création d'emplois

permanents, la mise à niveau des compétences des ressources humaines et le renforcement et l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale et de sa capacité de fabrication. Par ailleurs, Zeghdar a donné une explication détaillée des principaux axes de la nouvelle loi sur l'investissement, affirmant qu'elle était construite sur 3 axes principaux, qui sont les axes liés aux principes de base et aux garanties pour renforcer la confiance dans le système juridique de l'investissement et la stabilité. Du cadre législatif, en plus des axes liés au cadre institutionnel chargé de l'investissement en adaptant les organes concernés par l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale d'investissement. Quant au troisième axe, il dira « il est lié aux volets qui protègent les intérêts de l'État, tels que la révision de l'orientation des incitations et des avantages à travers une nouvelle structuration des systèmes d'incitation à l'investissement au sein des politiques et des orientations d'investissement ». En outre, le ministre a souligné qu'il existe des indicateurs économiques appropriés qui font de l'Algérie un marché important et un pays stratégique pour attirer les investisseurs, notant que cela se résume en plusieurs facteurs, notamment la stabilité

économique selon les indicateurs macroéconomiques, des infrastructures solides, utilisables et modernes avec des normes internationales, des politiques de développement claires et une stratégie sectorielle ambitieuse, outre une grande ouverture sur le monde, le coût des facteurs de production compétitifs, et l'intensification des accords de protection et d'arbitrage international. Pour rappel, la seconde conférence de l'AIC, une plateforme d'échanges, d'informations et de promotion de la destination de l'Algérie, s'est tenue sous le parrainage des ministres de l'Industrie, de la poste et des Télécommunications, et du Tourisme et de l'Artisanat, respectivement Ahmed Zeghdar, Karim Bibi Triki et Yacine Hammadi. Et ce en présence de plus de 1000 investisseurs algériens et étrangers. Grâce à cette importante participation locale et internationale, l'AIC ambitionne de constituer un rendez-vous incontournable de l'investissement et du développement des Affaires en Algérie. Il est important de souligner que la Turquie, pays invité d'honneur de cette importante conférence, marquera la présence de Fatiha Gomez, ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Sarah Oubraham

ALI AOUN ÉVOQUE LES OBSTACLES ENTRAVANT LA PRODUCTION DU MÉDICAMENT

« On va faire sauter tous les verrous »

Le grand intérêt qu'accorde le gouvernement au secteur de l'industrie pharmaceutique s'est traduit durant les deux dernières années par les efforts déployés dans la réalisation d'infrastructures et la relance des investissements, avec pour objectif de passer d'un fardeau économique à un levier de croissance, et de franchir ainsi un pas supplémentaire vers l'autosuffisance.

L'Algérie bénéficie d'un emplacement stratégique lui permettant d'exporter et de se positionner comme un pôle régional du secteur, grâce à sa capacité de production, de son savoir-faire et de la disponibilité d'un vivier de jeunes talents.

Un créneau industriel pouvant se transformer en un véritable secteur créateur de richesse et de valeur ajoutée. Une réforme industrielle qui requiert de s'orienter vers la modernisation et la valorisation du secteur dans son ensemble, avec une approche plus intégrée, au-delà de la simple régulation, ce qui permettra également d'améliorer l'attractivité des investissements. Des opportunités et des défis auxquels le secteur est confronté, et que le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, n'a pas manqué d'inclure dans son agenda. Dernière initiative en date, à ce juste titre, sa visite de travail effectuée mardi à l'unité de production SAIDAL d'Annaba, au cours de laquelle Aoun a inauguré deux nouvelles unités réalisées dans le cadre de l'investissement privé, dans la zone d'activité de Draâ Erriche, dans la nouvelle commune Benmostefa Benaouda, et la zone industrielle d'El-Bouni.

Durant ladite visite, le MIP a également inspecté l'unité de production d'anti-inflammatoires et des produits des maladies de l'appareil digestif et des compléments alimentaires, ainsi que l'unité de production de 11 médicaments secs. En marge de cette visite, Aoun a affirmé que « tous les obstacles entravant la production du médicament et la hausse de la production seront levés en vue de faire face aux ruptures d'ap-



Ph: DR

provisionnement ».

« ÉLARGIR LA GAMME DE PRODUCTION »

Mettant en avant le rôle des investissements dans le secteur et leur impact sur le taux de production locale, ainsi que leur cadre réglementaire, le ministre a souligné que « Le respect des normes requises dans le domaine de la production pharmaceutique reste l'unique condition d'investir dans ce domaine », ajoutant que le critère de la qualité demeurera la première condition pour investir dans ce secteur. « La qualité devra être observée à chaque maillon de la chaîne de production, à commencer par la matière première », a-t-il souligné, tout en précisant que les moyens de contrôle de la qualité sont disponibles. Concernant les capacités de production de SAIDAL, et dans l'optique de produire une gamme riche et diversifiée de médicaments de qualité, en orientant les investissements vers la satisfaction des besoins de la population, Ali Aoun a mis l'accent sur « la nécessité d'élargir la gamme aux autres produits agréés, en vue de renforcer la production locale, notamment en médicaments destinés aux hôpitaux ». Une initiative qui remonte à plusieurs mois déjà, lorsque le

groupe Sidal avait annoncé au mois de mars dernier l'augmentation de sa production de 47% en 2022 par rapport à 2021.

« ADOPTER UN NOUVEAU PLAN DE DÉVELOPPEMENT »

Couvrir les besoins nationaux passera inévitablement par l'élargissement du groupe et la construction de nouvelles infrastructures, entre usines de production, unités de commercialisations et centres de recherches et de développement. C'est ce à quoi a fait allusion le ministre de l'Industrie pharmaceutique, lequel a annoncé lors de sa présence au siège de Sidal d'Annaba, que « l'entreprise bénéficiera de nouveaux locaux à El-Bouni où un terrain lui a été réservé dans cette ville voisine du chef-lieu de wilaya ». Ces nouveaux locaux, selon Aoun, devront permettre d'adopter un plan de développement de la production du médicament dans cette unité qui compte une ligne du médicament sec et deux lignes d'emballage, avec une capacité dépassant six (6) millions d'unités/an. Rappelons dans cet ordre d'idées, que le ministre avait fait part le 16 octobre dernier, des instructions du Président de la République, selon lesquelles, Sidal doit redevenir

comme avant, quand elle couvrait 40 à 50% des besoins du marché national, contre 4% actuellement. Dans le même contexte, il est utile de rappeler que le ministre avait indiqué le 16 septembre dernier, que « sur une liste qui compte 650 médicaments, il ne manque que 15 à 20 types de médicaments sur le marché », soulignant au passage que « la principale mission » du département de l'Industrie pharmaceutique qu'il dirige « est de développer la production locale des médicaments » qui reste à ses yeux, « la seule solution à même de mettre fin aux pénuries ».

« LE TAUX D'INTÉGRATION VARIE ENTRE 5 ET 10% »

Depuis Annaba, le ministre s'est rendu ensuite à la wilaya d'El-Tarf, où il a visité une unité de production de médicaments génériques sise à la commune de Ben M'hidi. Tout en réitérant la vision portée par son département « à mettre sur pied une industrie pharmaceutique d'une importante valeur ajoutée susceptible de répondre aux besoins du marché national en matière de produits pharmaceutiques », l'ex-DG de SAIDAL a profité de son passage à El-Tarf pour présenter la feuille de route élaborée par le ministère, laquelle vise selon lui à « asseoir une industrie garantissant la sécurité nationale en terme de médicaments et encourager l'exportation en la matière ». Pour ce qui est du taux d'intégration dans l'homologation du produit pharmaceutique, l'interlocuteur a annoncé que « la disposition fixant à 30% le taux d'intégration pour homologuer le produit pharmaceutique a été annulée », ajoutant que « l'annulation de cette condition vise à accompagner et promouvoir l'investissement pharmaceutique en Algérie », tout en précisant que « le taux d'intégration dans le domaine pharmaceutique varie actuellement entre 5 et 10% ». Si l'Algérie dispose à ce jour d'environ 200 unités de production couvrant près de 70% des besoins génériques du pays, avec une capacité de production qui a atteint 2,5 milliards d'euros de médicament en 2021, le prochain défi du ministère sera sans aucun doute de combler les 30% restants. Une stratégie qui permettra aux producteurs nationaux de dédier une partie de leur production à l'exportation, en vue de contribuer, au final, à la stratégie nationale de diversification des exportations.

Hamid Si Ahmed

L'ASSOCIATION EL-AMAN PRONE LA DIVERSIFICATION DE LA CONSOMMATION DES VIANDES

Pourquoi pas le camelin, le caprin et le lapin ?

La consommation des viandes en Algérie est basée essentiellement sur la volaille, l'ovin et le bovin, dont la demande est toujours en croissance. Cet état des faits a provoqué un élevage intensif, et une utilisation accrue des produits vétérinaires avec des dosages peu recommandés, mettant ainsi la santé publique en danger, en plus de l'usage de plusieurs intrants importés et donc payés en devises. La limitation de la consommation en viande à ces trois filières a généré également la constitution de lobbies et des pratiques spéculatives infectant et l'économie nationale et le consommateur. L'Association El-Aman pour la protection des consommateurs propose mieux.

Considérée comme une force de proposition, de par ses recommandations, et ses interventions, dans le but de protéger le consommateur national, mais aussi pour propulser et protéger l'économie nationale, l'Association nationale El-Aman travaille sans relâche pour la réhabilitation de l'élevage et la diversification de la consommation des viandes. Hassan Menouar, son Président, n'a pas lésiné sur les moyens, en dépit du fait que cette association n'est pas subventionnée par l'État fonctionnant ainsi avec ses propres moyens. Il a aussi le mérite d'avoir réussi le challenge de tenir une rencontre scientifique en début de

l'année, mais toujours d'actualité, regroupant des experts, chercheurs scientifiques, et des professeurs universitaires dans les domaines des sciences vétérinaires, biologie, agriculture, économie, sociologie, médecine et psychologie, des représentants du département du commerce et autres.

L'objectif comme mentionné dans le rapport final de cette rencontre c'est d'apporter des solutions pérennes et durables à une problématique sanitaire économique avec comme clé la prise en compte des ressources et des potentiels disponibles et favoriser le développement des filières d'élevage peu « exploitées » comme le camelin (élevage de chameaux), le caprin ou l'élevage de chèvre, et la cuniculture ou l'élevage du lapin. Le thème de l'évènement qui s'est tenu à Béni Abbès est : le contexte de consommation de viandes en Algérie. À souligner que ce rapport, dont nous détenons une copie, sera soumis par l'Association El-Aman aux autorités du pays.

L'AVIS DE SPÉCIALISTES

Plusieurs spécialistes et chercheurs avaient contribué à l'élaboration de ce rapport, en apportant de précieuses recommandations pour encourager la production animale dans notre pays.

L'intervenante, Sanah Ibtissem, enseignant chercheur à l'universi-

té de Oum El Bouagui, a soulevé de nombreux obstacles qui bloquent le développement de la filière viande cameline, dans le pays, en citant notamment l'absence d'assurance contre les risques de maladies, absence de crédits d'accompagnements pour la production, manque de médicaments et de vétérinaires spécialistes en pathologies camelines, dans les régions sud du pays, absence de chaîne d'abattage....

Pour sa part, Zizi Ahmed chercheur à l'ITMA, institut spécialisé en agronomie de Tizi Ouzou, s'est focalisé, sur l'élevage caprin qui, est, selon lui, entretenu par des méthodes traditionnelles, alors que son développement exige une transition progressive vers un élevage moderne, adapté à chaque zone écologique, basée sur une gestion technico-économique rationnelle avec des unités d'élevages rentables attractives à l'investissement.

De son côté, Ben Mouloud Abd-slem, agronome inspecteur et vétérinaire principal, dans la wilaya de Beni-Abbès, a plaidé pour des abattages industriels modernes, le soutien des éleveurs en fourniture d'orge et de médicaments, et l'encouragement des investissements dans le domaine de l'élevage camelin. Il a rappelé, par ailleurs, que le cheptel est estimé à 12261 têtes selon des statistiques établies en 2021 et sont réparties principalement entre

rares sahraouies et Azzaoud.

RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

S'agissant du rapport final, sanctionnant les travaux de cette rencontre, il est ressorti que l'Algérien consomme moins de viandes que ses semblables, ailleurs, même en comparaison avec nos voisins. Selon le document algérien moyen consomme 14 kg de viande rouge annuellement contre 19 kg pour les tunisiens, et loin de la moyenne mondiale qui se situe à 40 kg annuelle, alors que la consommation européenne s'établit à 110 kg par personne. Pourtant les potentialités de production existent, elles sont énormes, mais malheureusement mal exploitées. Quant aux recommandations issues de cette rencontre, elles portent essentiellement sur la nécessité de développer et d'encourager l'élevage camelin, du caprin et du lapin vu les potentialités disponibles en Algérie et encourager toute forme d'investissement allant dans ce sens pour préserver la santé publique, promouvoir la production locale et l'économie nationale pour enfin garantir la sécurité alimentaire à travers une transition et mutation de la culture des Algériens vers les viandes déjà citées. Pour ce faire, le rapport recommande aux universités, institutions de l'Etat, associations des consommateurs, et autres organisations professionnelles de se mettre de la par-

tie par des campagnes de sensibilisation pour aider le consommateur à s'orienter vers cette consommation. Il est aussi mentionné dans le rapport l'importance d'introduire ces types de viandes dans la préparation des recettes des grands chefs, des restaurants, ainsi que dans les éditions de livres de recettes de cuisines, mais également dans la restauration collective, genre cantines, cités universitaires, restaurants entreprises, institutions militaires, entre autres pour la faire connaître peu à peu pour finir par être acceptée par le consommateur. Il est aussi question de décourager la recherche scientifique dans ce domaine et d'appeler les pouvoirs publics à désigner une région pilote pour mener cette expérience. Encourager la spécialisation des régions d'élevage et de production en conformité avec les potentialités disponibles pour chaque région, et procéder à l'identification et le recensement des cheptels pour assurer le comptage, le suivi sanitaire et la traçabilité, entre autres.

Beaucoup d'Algériens ont tendance à manger de la viande bovine, ou ovine comme le bœuf, le mouton, ou la chèvre, mais rechignent et évitent la viande cameline (chameau) pourtant la valeur nutritionnelle de cette viande est importante et surtout proche de celle du bœuf, mais encore plus bénéfique pour la santé humaine.

Brahim Oubellil

DR. FARID FLICI *, CHERCHEUR AU CREAD, À PROPOS DU RGPH 2022 :

« Les résultats pourraient être utilisés pour identifier les unités territoriales à prioriser en matière de programmes sociaux »

Docteur Farid Flici, chercheur au Centre de recherche en économie appliquée pour le Développement (Cread), aborde, dans cet entretien qu'il nous a accordé, le 6e Recensement général de la population et de l'habitat, opéré du 25 septembre au 16 octobre.

Le Courrier d'Algérie : Le RGPH 2022 a été opéré récemment. En votre qualité de docteur en statistique et chercheur dans le domaine des études de population, vous êtes bien placé pour nous éclairer sur le sujet. Pour commencer, quels sont les objectifs d'une telle opération ?

Farid Flici : En plus du dénombrement de la population résidente, le recensement général de la population et de l'habitat a pour objectif de collecter des données sur (1) la structure par âge et sexe de la population et sa répartition territoriale (2) les caractéristiques socio-démographiques de la population par rapport à l'éducation, l'emploi, l'aptitude physique etc. et (3) les caractéristiques de l'habitation occupée par les ménages.

-L'opération a été réalisée par des outils technologiques et informatives, ce qui est une première en Algérie. Les données pourraient-elles être mises à jour, ou devra-t-on attendre encore 10 ans pour réaliser une autre opération ?

-Le RGPH 2022 a été marqué par l'introduction des tablettes électroniques en remplacement du questionnaire papier. Cela a pour objectif de (1) réduire le temps d'exécution de l'opération du fait que les recenseurs transcrivent les informations collectées auprès des ménages directement sur la tablette permettant ainsi aux superviseurs de vérifier/ valider les réponses en temps réel, et (2) réduire les erreurs de transcription. Les tablettes ont été déjà utilisées pour la réalisation de l'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS 6) menée par le ministère de la Santé fin 2018 et début 2019. En me basant sur mon expérience avec les données de l'enquête MICS, j'ai pu constater qu'il y a eu une amélioration par rapport aux éditions antérieures (MICS 4 de 2012-2013 et MICS 3 de 2006). Quant au RGPH 2022, et d'après les déclarations des responsables de l'opération, l'utilisation des tablettes a été perturbée par quelques problèmes techniques. Au stade actuel, il est un peu tôt pour pouvoir se prononcer sur l'impact de l'introduction des tablettes sur la qualité des données collectées lors de ce recensement. Là aussi, il convient de signaler que l'introduction des tablettes ne conduit pas nécessairement à réduire l'intervalle intercensal. Les recensements se tiennent généralement chaque 10 ans comme recommandé par la Direction Population des Nations unies (États-Unis, Europe de l'Ouest, Tunisie, Égypte, Arabie saoudite etc...). Le coût élevé d'une telle opération agit de sorte à ne pas pouvoir la tenir plus fréquemment



Ph: DR

notamment dans le contexte des pays en voie de développement. Très peu de pays font des recensements tous les cinq ans (Canada, Australie, Japon, Qatar). Dans certaines circonstances, l'intervalle intercensal peut dépasser de loin les 10 années (Azerbaïdjan: le dernier recensement date de 2009. Argentine: 2010-2022. Belgique: le dernier date de 2011. Bulgarie: 1975-2001. Burkina Faso : 2006-2019. Cameroun: le dernier date de 2005. Côte d'Ivoire: 1998-2014. Nigeria: le dernier date de 2006. Russie: 1989-2002 etc.) Le coût élevé, l'instabilité politique, les restructurations géopolitiques et les crises sanitaires sont des facteurs qui peuvent rendre difficile de respecter une périodicité de 10 ans et l'introduction de tablettes ne règle pas tous les problèmes. Il est nécessaire d'investir d'avantages dans la relation entre les institutions chargées des statistiques dans le pays et la population. Tout comme les plateformes dédiées à la sécurité sociale, la poste, l'état civil parmi d'autres, les pays développés disposent bien de plateformes dédiées aux recensements de la population où le chef de ménage a la possibilité de se connecter avec ses identifiants et répondre au questionnaire du recensement. Dans un tel contexte, le défi consiste à recenser la population ne pouvant pas, pour une raison ou pour une autre, renseigner le questionnaire du recensement en ligne. D'autres options existent telles que l'envoi du questionnaire dûment rempli par e-mail ou par voie postale (version papier). Le passage des agents recenseurs pour interviewer les chefs des ménages en face-à-face est une solution de dernier ressort. Dans certains cas, les agents recenseur peuvent demander aux voisins de fournir des informations (même approximatives) sur les ménages non retrouvés. L'Allemagne, les États-Unis, l'Afrique du Sud à titre d'exemple suivent de tels procédés.

-Peut-on se permettre des marges d'erreur ? Par exemple, dans le cas où, et par mauvaise foi, des ménages fourniraient de « fausses » déclarations ...

-Certes, la qualité des données statistiques issues des recensements ou des sondages auprès de la population reste tributaire de l'exactitude des déclarations des personnes interviewées, la rigueur des agents recenseurs, la qualité du questionnaire lui-même etc. Aussi, la sensibilisation de la population sur la nécessité du recensement et ses finalités pourrait améliorer l'engagement de la population. Malgré

les multiples sorties médiatiques du premier responsable de l'Office national des statistiques, la campagne d'information et de sensibilisation de la population n'a pas pu toucher les différentes couches de la population. La population devrait comprendre c'est quoi un recensement, à quoi vont servir les informations collectées, comment ça se passe etc. En l'absence d'une image claire, les personnes interviewées pourraient ne pas répondre correctement sur certaines questions, soit par négligence, soit par méfiance, soit par malveillance. À titre d'exemple, certains chefs de ménages qui craignent que les réponses fournies soient transmises aux services d'impôts ou qui ne font pas parfaitement la distinction entre les agents recenseurs (dans le cadre du RGPH) et les commissions des aides sociales auront tendance à sous-déclarer leurs biens (logement secondaire, voitures, etc.) et agiront de sorte à donner une image plus détériorée sur leur situation économique. Quelles que soient les causes, les fausses déclarations nuisent à la qualité des données recueillies. L'amélioration de la qualité des données statistiques repose sur la collaboration des deux parties: l'institution chargée du recensement et la population. Toutefois, une fois qu'un recensement est bouclé, une enquête-qualité est effectuée par un deuxième passage à un échantillon des ménages déjà interviewés. Cela permettra d'avoir une idée sur la qualité des données du recensement et de procéder à des corrections et ajustements.

-Une banque de données étant constituée. Qu'en est-il de l'interprétation des chiffres ? Une mission de spécialistes ? Si c'est le cas, le CREAD, par exemple, est-il appelé à contribuer ?

-Les données individuelles seront hébergées au niveau de l'Office national des statistiques qui procède au traitement initial de la base de données (anonymisation des données, estimation des données manquantes, détection d'incohérences etc.) Ensuite, les données agrégées vont être publiées ultérieurement suivies de quelques rapports d'analyse par thématique. Ces données (abrégées) ainsi que les différents rapports seront distribués aux secteurs utilisateurs. C'est à ce titre que le CREAD reçoit les données.

- On le sait, les pouvoirs publics visent à récolter des données socio-économiques pour la prise de décision. À quoi serviront concrètement ces statistiques ?

-Quant à l'utilisation finale des outputs du recensement, je vais essayer de vous en donner quelques exemples. Le recensement permet de reconstituer la population résidente et sa structure par rapport à plusieurs dimensions. Sur la base d'un ensemble d'informations comme le type du logement, les biens et actifs à disposition du ménage (nature du logement habité, disposition d'un logement secondaire, disposition d'un véhicule), les équipements dont dispose le logement (réfrigérateur, téléviseur, climatiseur, machine à laver, cuisinière, etc.), sa connexion aux différents réseaux de services publics (électricité, gaz, eau, assainissement, téléphone fixe, internet), il est possible de classer les ménages et les unités territoriales (district, village, commune, wilaya et espaces de programmation territoriale EPT) sur une échelle de richesse (de la plus pauvre à la plus riche). À titre d'exemple, un ménage habitant un logement dont il est propriétaire est mieux classé (sur l'échelle de richesse) qu'un ménage occupant un appartement loué, un ménage disposant de 5 voitures est mieux classé qu'un ménage n'en disposant d'aucune, un ménage ayant accès au gaz de ville est mieux classé qu'un ménage cuisinant au feu de bois etc. Des techniques de classification statistique sont utilisées pour le classement des ménages et unités territoriales en se basant sur une multitude de critères et d'indicateurs hétérogènes. Une telle information est utilisée pour concevoir les politiques de développement local de sorte à cibler les régions les plus détériorées. Toutefois, la conception des politiques socio-économiques (logement, emploi, éducation, santé etc.) nécessite un ensemble d'enquêtes spécifiques. Par souci de minimisation des coûts et du temps d'exécution, ces enquêtes sont effectuées sur des échantillons réduits, mais qui doivent être représentatifs de la population globale. La qualité des données issues des enquêtes spécifiques repose sur la représentativité de l'échantillon enquêté, qui repose à son tour sur la connaissance de la population globale. Là, le recensement général de la population permet de consolider notre connaissance de la population résidente, ce qui permet de tirer des échantillons représentatifs et d'avoir des conclusions extrapolables. Cela permet de réduire le coût et le temps d'exécution des enquêtes spécifiques sans pour autant réduire la qualité des estimations fournies à propos des phénomènes étudiés. Beaucoup d'autres exemples existent, qu'on ne peut malheureusement pas détailler ici.

- On pense particulièrement au projet de ciblage des subventions ...

-Oui pour le cas du ciblage territorial et non pour ce qui est du ciblage individualisé. L'orientation des politiques de ciblage repose sur (1) la définition des critères de vulnérabilité et (2) le recensement des personnes éligibles. Le recensement général de la population n'est pas censé servir de telles fins. Par contre, les résultats du recensement peuvent être utilisés pour cibler les régions (unités territoriales) les plus détériorées.

-Pour finir, les hautes autorités du pays, à travers les réformes opérées dans le domaine, cherchent à asseoir une nouvelle gouvernance basée sur la statistique ...

Qu'en pensez-vous ?

-Oui. Des efforts ont été consentis ces dernières années afin de promouvoir le rôle du Système National Statistique comme outil d'aide à la décision, sauf qu'un long chemin reste à parcourir avant d'atteindre les objectifs qui ont été fixés. La prise de décision est un processus très complexe qui doit être fondé sur des études préalables permettant une meilleure compréhension de la situation que l'on vise à améliorer par la décision à prendre. La réalisation des études préalables à la prise de décision requiert que les données (de différents types: données d'enquêtes, données administratives etc.) doivent être disponibles, accessibles par les utilisateurs (les organismes d'aide à la décision), suffisamment détaillées et dans un format facilement exploitable. Le processus de production de données statistiques devrait être rénové de sorte à réduire le coût de production des statistiques et d'améliorer leur qualité. Aussi, les outils utilisés pour le traitement et l'analyse des données devraient être revus. Simplement, la "statistique" classique devrait être remplacée par la "Data Science" et le statisticien devrait être formé pour passer à un "Data Scientist" ou "Data Analyst". La Data Science met l'informatique (Computer Science) au service de la statistique. Elle permet l'automatisation, (ou semi automatisation) du processus de collecte, de traitement, et l'analyse des données, et permet ainsi de réduire le temps et le coût d'exécution et d'améliorer la quantité et la qualité de la production statistique. En Algérie, notamment en ce qui concerne les administrations publiques, on accuse un petit retard par rapport à l'adoption de cette nouvelle approche. Beaucoup de travail a été réalisé au sein de certains secteurs (emploi et sécurité sociale par exemple) mais ça reste toujours insuffisant. De l'autre côté, le catalogue de la formation universitaire en la matière doit accompagner ce plan de développement du rôle de la statistique dans la prise de décision publique. C'est uniquement cette année que des spécialités comme la Data Science et Études de la population ont été introduites comme des spécialités au niveau de l'École Nationale de la Statistique et de l'Économie Appliquée (ENSSEA). Grosso modo, beaucoup de travail reste à faire, mais le plus important est que les premiers pas ont été faits.

Entretien réalisé par Farid Guellil

(*) Statisticien-Actuaire de formation, il est Chercheur au CREAD, Directeur de la Division de Développement Humain et Économie Sociale et ex-responsable de l'Équipe Etudes de Population. Il est expert auprès du Comité National de la Population dépendant du Ministère de la Santé. Farid FLICI s'intéresse à l'étude de la longévité, le vieillissement de la population, la transition démographique et épidémiologique, et la viabilité des systèmes de retraite qui ont fait l'objet de plusieurs publications scientifiques. Ces travaux sont accessibles sur sa page perso: <https://farid-flici.github.io>

ENTRE BLESSURES ET MÉFORME

Quels attaquants pour les Verts face au Mali et la Suède ?

L'entraîneur national, Djamel Belmadi, se trouve vraiment dans l'embarras avant quelques jours des deux matchs amicaux face au Mali et la Suède. En effet, en plus des difficultés qu'il rencontre au niveau de la charnière centrale de la défense, où il devrait se passer des services des deux joueurs Bedrane et Touba, tous les deux blessés, il nourrit aussi des inquiétudes liées à la forme actuelle de ses attaquants.

En effet, le patron de la barre technique des Verts ne sait plus sur quel pied danser pour composer sa ligne offensive. On pense en particulier au poste d'avant-centre devenu un véritable casse-tête chinois pour le coach national. Et pour cause, les joueurs sur lesquels il table dans ce poste précis sont soit en méforme soit souffrant de blessures.

Ainsi, le buteur historique des Fennecks, Islam Slimani, ne semble pas au meilleur de sa forme. Il est en train tout simplement de vivre des moments difficiles avec son club le Stade Brestois, surtout que ce dernier joue déjà sa survie parmi l'élite.

Pour d'aucuns, Slimani a fait le mauvais choix en optant au profit du club de la Bretagne. La situation actuelle de ce dernier est en train de se répercuter négativement sur le niveau du goleador algérien, muet depuis plusieurs journées, lui qui ne compte qu'un seul but depuis qu'il a rejoint son nouveau club.

Celui qui est censé être le concurrent direct de Slimani dans ce poste d'avant-centre, à savoir, Andy Delort, et bien qu'il détienne de meilleures statistiques par



PH: DR

rapport à l'ancien joueur du CRB, devrait arriver au prochain stage de l'équipe nationale diminué. Le goleador de l'OGC Nice revient d'ailleurs d'une blessure qui l'a éloigné des terrains pendant près de trois semaines.

Et même s'il a été convoqué pour le précédent match des siens, il s'est contenté de suivre du banc de touche la sortie de ses coéquipiers en championnat de France.

Le troisième joueur habilité à tenir le rôle de Slimani et Delort, en l'occurrence Amoura, est lui aussi convalescent, et ses chances de participer au prochain stage des Verts sont très minimes.

Certains pensent à un éventuel retour

de Bounedjah, surtout que ce dernier a réalisé un très bon début de saison au sein de son club qatari, Al Sadd. Seulement, le joueur de 30 ans n'est plus compétitif depuis quelques semaines, vu que le championnat au Qatar est à l'arrêt pour permettre à la sélection de ce pays de préparer le Mondial, ce qui rendrait également minimes ses chances d'être rappelé en sélection.

Face à ces aléas, on croit savoir que Belmadi a retenu, dans sa liste élargie, l'attaquant Messaoudi, qui évolue en Belgique, ainsi que les deux attaquants de pointe de la sélection nationale A', en l'occurrence, Mahious et Aribi.

Hakim S.

INDÉSIRABLES AU STADE DE DAR EL BEÏDA

Les clubs algérois dans l'embarras

Les clubs de la capitale, notamment ceux évoluant parmi l'élite, se retrouvent de nouveau face à un sérieux problème de domiciliation de leurs rencontres de championnat.

On sait d'ailleurs qu'après la fermeture du stade du 5-juillet depuis la fin de la saison passée, puis celui de Bologhine, trois des quatre formations algéroises pensionnaires de la Ligue 1 ont trouvé refuge au stade de Dar El Beïda depuis le début de cet exercice.

Mais voilà que les riverains se sont révoltés pour exiger la fermeture de ce stade devant les clubs concernés. Les mêmes riverains, sans doute exacerbés par l'attitude des supporters des clubs populaires, à l'image du MCA et de l'USMA, ont haussé le ton devant les autorités locales, exigeant d'eux d'interdire la programmation des rencontres du championnat de l'élite dans le stade de leur ville.

C'est ce qui explique, du reste, la décision du wali délégué de Dar El Beïda de faire dérouler le match d'hier entre



le PAC et l'ESS à huis clos. Le responsable en question a préféré ainsi couper la poire en deux, d'autant plus que la formation du Paradou est réputée pour être un club qui ne draine pas les supporters. C'est dire qu'elle ne va nullement être affectée par cette décision.

Ce n'est pas le cas pour les deux voisins, le MCA et l'USMA qui doivent d'ores et déjà trou-

ver un stade où recevoir leurs adversaires dans la prochaine période. On imagine d'ailleurs mal ces formations se passer de leurs fans dans leurs matchs à venir. Cela suppose que les responsables des deux clubs optent pour un autre stade où ils pourront évoluer en présence de leurs fans.

On se rappelle que le Mouloudia avait opté en début de saison pour le stade de Rouïba

sur lequel des sommes colossales ont été dépensées pour sa mise à niveau, sauf que son terrain en gazon naturel a été jugé très mauvais par les Vert et Rouge ce qui les a contraint de fuir cette enceinte footballistique après seulement une rencontre.

Mais la réouverture du stade du 5-juillet, qui accueille actuellement le tournoi nord-africain des moins de 17 ans qualificatif pour le championnat d'Afrique de la catégorie prévue en avril prochain en Algérie, devrait soulager les clubs algérois, y compris le CRB et la JSK qui se retrouvent à chaque fois dans l'obligation de se rendre à Sétif pour jouer leurs matchs comptant pour les compétitions africaines.

Reste à savoir si le grand stade de la capitale sera rouvert pour les rencontres des clubs, vu qu'il risque de fermer à nouveau ses portes pour éventuellement le conserver pour le Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux, également prévu dans notre pays en début de l'année prochaine.

H. S.

**S
T
R
O
P
S**

LE MC ORAN DANS L'IMPASSE

Réunion d'urgence la semaine prochaine

La MC Oran est secoué par une grave crise financière ayant nécessité l'intervention des autorités locales qui ont appelé à une "réunion d'urgence" des actionnaires en début de la semaine prochaine, au moment où les sponsors se font désirer, a-t-on appris mercredi de ce club de la Ligue 1 de football.

Selon la même source, le conclave en question devrait aboutir à un changement aux commandes du club après que l'ancien président du conseil d'administration de la Société sportive par actions (SSPA) du MCO, Ahmed Belhadj, a fait part de son intention de reprendre son poste. Néanmoins, ce dirigeant, qui se proclame comme étant l'actionnaire majoritaire de la SSPA/MCO, a fait part de ses soucis quant aux dettes faramineuses, estimées à plus de 200 millions de dinars, du club et qui constituent, selon ses déclarations à la presse, le principal obstacle devant son retour aux affaires du club. Il a, en outre, souhaité avoir des garanties de la part des autorités locales pour l'aider à épurer les dettes en question. Un souhait qui a très peu de chances d'être exaucé en se référant aux derniers propos du wali d'Oran, Saïd Sayoud, au cours de sa récente rencontre avec les médias locaux quand il a annoncé que toute personne désirant diriger le club phare de la capitale de l'Ouest "devra mettre la main à la poche". Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Oran, qui était d'un apport précieux pour éviter à



l'équipe la relégation la saison passée en solutionnant beaucoup de ses problèmes financiers, est venu encore au secours des "Hamraoua" en début de l'exercice en cours pour lever l'interdiction de recrutement dont ils faisaient l'objet à cause des dettes de la direction envers d'anciens joueurs et entraîneurs. Mais il reproche à la direction du club, que préside Youcef Djebbari depuis janvier dernier, "sa mauvaise gestion", estimant qu'il s'agit là de l'une des raisons principales ayant fait fuir les sponsors, compliquant davantage les affaires du club,

surtout sur le plan financier. D'ailleurs, cette situation a causé un retard sensible dans la régularisation de la situation financière des joueurs, qui, profitant de leurs deux derniers succès d'affilée en championnat, sont montés au créneau cette semaine faillant boycotter les entraînements précédant la rencontre face au MC El Bayadh, mercredi pour le compte de la 11e journée, n'était-ce l'intervention du staff technique. Ce dernier a réussi à convaincre ses poullins à revenir à de meilleurs sentiments, a fait savoir l'entraîneur en chef, Omar Belatoui lui-même.

LIGUE 1

Le championnat observera une pause du 10 au 26 novembre

Le championnat de Ligue 1 de football observera une pause pendant toute la durée du stage de l'équipe nationale A', composée de joueurs de locaux, prévu aux Emirats arabes unis du 10 au 26 novembre, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel. "Afin de permettre à l'équipe nationale des locaux de bien se préparer pour le championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023, NDLR), prévu en Algérie du 13 janvier au 4

février, et dans les meilleures conditions qui soient, la LFP informe les clubs ainsi que l'opinion sportive que le championnat sera en pause pendant toute la durée du regroupement de l'équipe nationale A' prévu du 10 au 26 novembre 2022", a indiqué la LFP. Ainsi, "la 12ème journée du championnat professionnel est programmée pour le mardi 29 novembre 2022", précise la même source. La LFP souligne que "le programme des rencontres des dernières journées de la phase aller du

championnat ainsi que les matchs en retard, sera établi en fonction des dates des prochains stages de la sélection A'". Pour rappel, la sélection A' disputera trois matchs amicaux lors de son stage aux Emirats arabes unis : le dimanche 13 novembre face à la Syrie au Sharjah Football Stadium (19h30), le samedi 26 novembre devant le Koweït au Dubai Police Stadium (19h00), et le troisième test est fixé au samedi 19 novembre au Fujairah Club Stadium (19h00) contre un adversaire à déterminer.

BASKET-BALL / DIVISION NATIONALE 1 (DAMES)

Dix équipes en lice pour le titre

Le Championnat d'Algérie de basket-ball, Division nationale (dames), reprendra ses droits vendredi, avec une nouvelle formule de compétition pour l'élite composée de dix clubs, en course pour détrôner les basketteuses du MC Alger, détentrices du trophée depuis 2013. Pour cette nouvelle saison, les 10 équipes qui composeront la Division nationale 1 sont : le MC Alger (tenant), le Hussein-Dey Marine, le MT Sétif, la JF Kouba, l'USA Batna, le RC Bordj Bou Arreridj, le GS Cosider, l'USM Alger, le DNRB Staouéli et le Rouiba CB (nouveau promu). La première phase du Championnat se jouera en aller-retour, soit 18 journées, dont les six premiers au classement se qualifieront aux play-offs, qui se dérouleront en deux tours chez le deuxième et le premier. Les autres équipes seront reversées en play-down. Il y a lieu de noter qu'il n'y aura pas de relégation en fin de saison.

Programme de la 1ère journée /

Vendredi :

GS Cosider - USM Alger (15h00)
Hussein-Dey Marine - RC Bordj Bou Arreridj (15h00)
MT Sétif - USA Batna (15h00)
MC Alger - Rouiba CB (16h30)
DNRB Staouéli - JF Kouba (16h30).

HANDBALL/CAN-2022 (DAMES)

Objectif dernier carré pour les Algériennes

Les joueuses de l'équipe nationale de handball, aborderont la 25e Coupe d'Afrique des nations CAN-2022 à Dakar au Sénégal (9-19 novembre) avec l'intention de "faire bonne figure et atteindre les demi-finales", en dépit du "manque de préparation", a indiqué le sélectionneur national Rabah Graïchi. "La compétition ne sera pas du tout facile. L'objectif reste le même: atteindre le dernier carré pour pouvoir se qualifier au prochain Mondial 2023. Les joueuses sont décidées à puiser dans leurs ressources pour réaliser un bon tournoi", a affirmé à l'APS le coach national. Logée dans le groupe A, l'Algérie évoluera lors de la CAN-2022 en compagnie de l'Angola, tenante du titre et plusieurs fois championne d'Afrique, de la RD Congo et du Cap Vert. L'équipe nationale entamera le tournoi le jeudi 10 novembre face à l'Angola (18h00), avant d'affronter la RD Congo (dimanche 13 novembre), puis le Cap Vert (lundi 14 novembre). L'équipe nationale féminine signe ainsi son retour sur le plan continental, après avoir déclaré forfait lors de la précédente édition disputée en 2021 à Yaoundé (Cameroun). Au cours de leur préparation pour ce rendez-vous continental, les coéquipières de Sabrina Zazai (ES Besançon féminin/France) ont eu à travailler avec deux entraîneurs en quelques jours seulement. Elue à la tête de l'instance fédérale, Karima Taleb avait désigné dans un premier temps, Ryad Oulmane, mais cette décision est devenue caduque, suite à la décision de la Fédération internationale (IHF) d'invalider les dernières élections de la FAHB, ce qui explique le retour de Graïchi à son poste. "Les joueuses ont été fortement perturbées par le changement du staff technique, mais elles ont fini par replonger rapidement dans le travail et amorcer la dernière ligne droite de la préparation. Je suis revenu à mon poste par devoir, j'ai repris mon boulot le plus normalement du monde", a-t-il ajouté. Et d'enchâsser : "Nous aurions pu avoir une meilleure préparation, mais ça n'a pas été le cas. Il y a eu des stages qui ont été malheureusement annulés, chose qui ne nous a pas arrangé". Le Sept national s'est contenté d'un seul stage à l'étranger, effectué du 4 au 8 novembre à Tunis, avec au menu deux matchs amicaux disputés et perdu face à l'équipe locale : 25-17 et 23-21. Désigné à la tête de l'équipe nationale en juillet 2019, Graïchi va connaître son troisième tournoi majeur avec les joueuses algériennes. "Sur un plan personnel, ce sera mon troisième tournoi majeur avec la sélection après les Jeux africains 2019 à Rabat et les Derniers Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran. Nous allons représenter dignement le handball algérien", a-t-il conclu. Lors de sa dernière participation à la CAN-2018 au Congo, l'Algérie s'était faite éliminer en quarts de finale face à l'Angola, vainqueur de l'épreuve, en s'inclinant sur le score de 41 à 17. Lors du premier tour, les Algériennes avaient terminé à la 4e place du groupe A avec un bilan d'une victoire, un match nul, et deux défaites. Après deux ans d'hibernation, la sélection algérienne féminine avait renoué avec la compétition officielle, à l'occasion des derniers JM-2022 d'Oran, terminant le tournoi à la 8e place, à l'issue de sa défaite face à la Macédoine du Nord (23-31).

COUP DU POUR LE SÉNÉGAL

Sadio Mané forfait pour la Coupe du Monde !

Sorti sur blessure hier avec le Bayern Munich contre le Werder Brême (6-1) après 20 minutes de jeu, Sadio Mané va vivre un sacré coup dur puisqu'il ne sera pas présent pour la Coupe du monde 2022 avec le Sénégal. L'aîné de 30 ans ne participera pas à son deuxième mondial de suite au Qatar.



la Coupe du monde au Qatar au plus grand dam des Lions de la Téranga.

ABSENT PLUSIEURS SEMAINES

Alors que l'inquiétude se portait sur son genou, le journal L'Equipe a dévoilé le forfait de l'ancien Messin pour cette compétition et les raisons qui ne lui permettront pas d'aider le Sénégal à la grande messe du football. Touché au tendon, il va manquer plusieurs semaines de compétition et cela ne lui permettra pas d'aider les siens sur la pelouse à

l'occasion de la Coupe du monde qui se déroulera jusqu'au 18 décembre prochain. Le sélectionneur du Sénégal Aliou Cissé va annoncer sa liste vendredi et nul doute que ce forfait de Sadio Mané va bousculer ses plans puisqu'il va devoir revoir toute son animation offensive sans son meilleur joueur. Présent lors de la Coupe du monde 2018, Sadio Mané sort d'une CAN remportée et a inscrit le tir au but vainqueur permettant au Sénégal de vaincre l'Egypte pour aller à la Coupe du monde.

URUGUAY

Suarez-Cavani, dernier tour de piste pour un duo de feu

Figures de proue de l'une des meilleures générations de l'histoire de l'Uruguay, Luis Suarez et Edinson Cavani forment, à 35 ans, un duo offensif hors norme qui s'apprête à disputer au Qatar sa dernière Coupe du monde de football. Si les deux avant-centres ont étincelé dans les plus grands clubs européens, ils ont également fait briller le maillot de la Celeste. Nés à 21 jours d'écart dans le département septentrional de Salto, ils occupent les première et deuxième places des meilleurs buteurs de l'histoire de la sélection: 68 buts pour Suarez (en 134 sélections) et 58 pour Cavani (en 133 rencontres). Cadres indiscutables, ils ont emmené l'Uruguay en demi-finale du Mondial-2010 en Afrique du Sud, en quart de finale du Mondial-2018 en Russie, et à la victoire de la Copa America 2011 en Argentine. Ils forment "la

meilleure paire d'attaquants de l'histoire de la Celeste", assure à l'AFP le journaliste de la chaîne sportive ESPN Diego Munoz. "Ils ont mis de côté leurs égos, ont toujours privilégié l'équipe et ils se sont apporté l'un l'autre. Des joueurs indispensables d'une génération qui a beaucoup donné à la sélection et qui a donné du rêve à la population", ajoute le journaliste. "Ces deux-là suscitaient la confiance de pouvoir gagner y compris dans des rencontres équilibrées, avec peu d'occasions en attaque. Il suffisait de leur donner le ballon et ils concrétisaient. De plus, ils s'entendaient très bien: de nombreux buts de Suarez sont venus de passes décisives de Cavani, et vice-versa", estime pour sa part Luis Prats, journaliste et auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire du football. Parfaite illustration de cette

symbiose, le but magnifique inscrit par Cavani contre le Portugal après un one-deux de 40 m avec Suarez, en huitièmes de finale du Mondial-2018 (2-1).

SYMBIOSE

Leur symbiose Coupe du monde consécutive marquera la fin d'un cycle pour la Celeste, profondément transformée sous la direction de l'entraîneur Oscar Tabarez, qui resta 15 ans à la tête de l'équipe entre 2006 et 2021. Pour autant, si la perspective d'un dernier tour d'honneur pour les deux attaquants donnera une saveur particulière à cette Coupe du monde au Qatar, là n'est pas leur motivation première. "Pour celui qui vit, sent et aime le football, et encore plus pour celui qui porte le maillot de son pays, il n'y a pas de mystère: c'est un Mondial" et il en va ainsi "que ce soit pour le premier ou le cinquième", a expliqué Cavani dans une interview à une radio uruguayenne. "Si ça, ça ne te motive pas, alors on est mal", a ajouté l'ancien joueur du Paris SG, qui évolue désormais à Valence en Espagne. Quant à Suarez, qui a surpris beaucoup de monde en revenant jouer en Uruguay avec le club de ses débuts, le Nacional Montevideo, il nourrit de grands espoirs pour le Qatar, jugeant la sélection uruguayenne de grande qualité.

NOUVEAUX TALENTS

"Nous avons un mélange de joueurs d'expérience et de quali-

REAL MADRID

Karim Benzema se fait tacler

Alors qu'il n'a pratiquement pas joué depuis la cérémonie du Ballon d'Or, Karim Benzema commence à en agacer plus d'un à Madrid. Elle semble bien loin l'époque où Karim Benzema se faisait régulièrement critiquer par les fans et supporters merengues... Depuis quelques années déjà, l'attaquant français fait l'unanimité, et s'est affirmé comme le vrai leader offensif de cette équipe. Son Ballon d'Or a particulièrement été célébré en Espagne, et n'a été contesté par personne, pas même par les fans du FC Barcelone. Seulement, depuis cette fameuse cérémonie du Ballon d'Or à Paris, ça commence à grincer des dents à Madrid. Depuis le 17 octobre, les Français n'ont ainsi disputé qu'un match complet, le 19 du mois face à Elche, puis est entré en jeu contre le Celtic deux semaines plus tard, le 2 novembre. Il a ainsi manqué quatre rencontres, et ne devrait également pas jouer lors du dernier match de son équipe avant le Mondial, face à Cadix jeudi soir à Bernabéu. Une situation qui fait parler du côté de la capitale, où beaucoup accusent le Lyonnais de ne pas jouer volontairement et de privilégier les Bleus, d'autant plus que les résultats de l'équipe n'ont pas été bien fameux sans lui. Il faut aussi signaler que les explications du Real Madrid concernant les pépins physiques du Français sont assez floues et les « fatigues musculaires » évoquées par le club ne semblent convaincre personne. Guti, légende du Real Madrid, a par exemple tenu des propos assez durs à son égard dans El Chiringuito, alors que le présentateur Josep Pedrol expliquait qu'il était compréhensible qu'un joueur de cet âge là se préserve un peu avant une Coupe du Monde. « Non, sincèrement, je ne comprends pas. Je vois Messi jouer au PSG, Lewandowski jouer avec le Barça, presque tous les joueurs jouent. Cela fait partie du risque. C'est comme ça, tu dois l'assumer, tu ne peux pas laisser de côté ton équipe », a ainsi lancé l'ancien milieu de terrain. « Il y a une partie du Madridisme qui a des soupçons », résume le consultant Alberto Frau sur Yahoo Espagne. Sur les réseaux sociaux, de nombreux supporters s'en sont pris à leur numéro 9 avec des propos très virulents, le tenant en partie responsable des récentes déconvenues de l'équipe, face à Leipzig en Europe ou contre le Rayo Vallecano en Liga. Bien sûr, d'autres joueurs sont également dans le viseur pour des raisons similaires, à l'image de Vinicius Junior ou Tchouaméni, dont le niveau a un peu baissé ces derniers temps, sûrement en vue de ce Mondial. Mais qui dit grand niveau, dit grandes responsabilités et grandes attentes, et c'est donc Benzema qui prend le plus cher...

BARÇA

Un rythme de champion

Mené et en infériorité numérique, le FC Barcelone a réussi à renverser Osasuna (2-1) ce mardi en Liga pour prendre cinq points d'avance sur le Real Madrid en tête du championnat (avec un match en plus, ndr). Une victoire qui confirme le rythme de champion du club catalan : 37 points en 14 matchs, soit son meilleur total à ce stade de la compétition depuis les exercices 2010-2011, 2012-2013 et 2013-2014. Sur ces trois saisons, la formation catalane a fini en tête du championnat à deux reprises (2011 et 2013) avant de laisser la couronne à l'Atletico Madrid en 2014.

TIZI OUZOU. HUILE D'OLIVE

Chute prévisionnelle de près de 50% de la production

Une chute de près 50 % de la production d'huile d'olive est prévue dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour la campagne 2022/2023, comparativement à celle réalisée la saison précédente, a-t-on appris, mardi, de la direction locale des services agricoles (DSA).

Selon les chiffres communiqués par la DSA, la production d'huile d'olive attendue cette année est à peine de plus de 6 millions de litres contre un volume de 11,9 millions de litres produit durant la campagne 2021/2022. Elle est aussi en dessous des 7,4 de millions de litres d'huile produits pendant la campagne 2020/2021, a-t-on souligné.

Cette baisse est liée au phénomène de saisonnement (l'alternance d'une année de bonne production et d'une année de faible production) qui caractérise la variété de l'olivier Chamlal qui occupe 90% de l'oliveiraie de la wilaya, mais aussi aux conditions climatiques défavorables, enregistrées cette année.

Il s'agit notamment du réchauffement climatique et du déficit hydrique (quasi absence de pluie), ayant affecté les oliveiraies du sud et sud-ouest de la wilaya, les olives ont commencé dès septembre à virer au violet et au noir, forcé par les fortes températures, avant même que le fruit n'atteigne son stade de maturation (forma-



Ph: DR

tion d'huile), a constaté l'APS dans certains vergers de cette partie de la wilaya. D'ailleurs, conséquence de ce réchauffement climatique, les fruits des oliviers les plus exposés au soleil, (orientation plein sud) ont commencé à se dessécher et à tomber et de nombreux agriculteurs ont exprimé leur inquiétude face à ce phénomène.

Outre ces contraintes naturelles, l'oliveiraie de Tizi-Ouzou avait subi d'énormes dégâts lors des incendies d'août 2021, ayant entraîné la perte d'une superficie de

19 000 ha d'oliviers, qui font l'objet d'une reconstitution grâce aux programmes de plantation et de greffage d'oléastres initiés par l'État pour relancer cette culture qui occupe 70 % de la superficie arboricole fruitière de la wilaya.

A noter que la récolte qui débutera officiellement la semaine prochaine, se déroulera sur une superficie productive d'environ 29 700 ha, a-t-on indiqué, notant que l'oliveiraie locale occupe une superficie globale de 38 000 ha dont la production sera prise en charge par environ 300 huileries.

ORAN. INVESTISSEMENT

Trois micro-zones d'activités retenues à Bethioua et Boutlélis

Trois micro-zones d'activités ont été retenues dans la wilaya d'Oran pour les destiner exclusivement aux jeunes porteurs de start-up et des entreprises émergentes a annoncé, mardi, le wali, Saïd Sayoud.

Conformément à une demande du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, la wilaya d'Oran a proposé ces trois zones dans les communes de Bethioua et Boutlélis, a déclaré M. Sayoud, en marge de sa visite d'inspection dans les communes d'El Kerma et Sidi Chahmi, relevant de la daïra d'Es Sénia.

Les études relatives à l'aménagement de ces zones dont l'opération a été confiée à l'agence foncière d'Oran ont été achevées alors que l'État a consacré une enveloppe financière de l'ordre de 140 millions DA pour les besoins de ce projet.

Au cours de la visite qui l'a conduit à la commune d'El Karma, le wali a inspecté le marché couvert et l'unique école primaire du village d'El-Hamoul, où il a souligné la nécessité de réaliser un autre établissement similaire ou une annexe rattachée pour lutter contre la surcharge des classes.

Le wali a également inspecté le projet de la station de pompage dans la même commune et la réalisation d'une

piscine, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 15% environ deux ans après le début des travaux. Il a donné des instructions à l'entreprise chargée des travaux pour livrer ce projet dans un délai ne dépassant pas les six mois.

Dans la commune de Sidi Chahmi, le même responsable a inspecté le projet de réalisation d'une piscine semi-olympique ainsi que le stade communal de Haï Nedjma, à l'arrêt depuis 2018. Sur place, il a annoncé l'affectation d'un montant de 25 millions DA pour l'achèvement de cette infrastructure sportive. Il a également inspecté le projet

d'aménagement de l'hôpital de Haï Nedjma. Le wali d'Oran s'est aussi arrêté au marché illégal du quartier de Nedjma où il a confirmé son démantèlement et son remplacement dans un proche avenir par un marché de proximité selon des normes modernes.

Par ailleurs, le chef de l'exécutif de wilaya s'est enquis, lors de sa visite dans les deux communes, du phénomène d'empiètement sur les trottoirs et les routes par les commerçants, "ce qui nous a obligés à prendre un certain nombre de mesures immédiates avec les services sécuritaires", a-t-il fait savoir. Évoquant des nouveaux

projets à réaliser à Oran, le wali a indiqué que les efforts seront déployés pour réaliser tout ce qui doit être accompli au niveau de la zone industrielle de Tafraoui afin de créer toutes les conditions nécessaires à l'usine automobile Fiat. Il a noté que "le premier véhicule sortira de l'usine avant la fin de l'année 2023".

Le wali d'Oran a également tenu une rencontre avec la société civile des deux communes au cours de laquelle les différentes préoccupations de la population ont été soulevées, notamment celles liées à l'habitat, à l'emploi, au transport.

TRANSPORT

Mise en service du téléphérique avant la fin de l'année

Le téléphérique de la ville d'Oran devrait entrer en service avant la fin de cette année, après avoir fait l'objet d'une opération de réhabilitation et de modernisation, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, les essais techniques du téléphérique sont en cours avec des cabines vides le long du trajet s'étendant sur une distance d'environ 1 900 mètres. Il sera livré définitivement et entrera en service, fin décembre prochain au plus tard. À noter que les essais techniques sur l'ensemble des équipements électromécaniques et les câbles ont été achevés, ainsi que sur les cabines du téléphérique de la ville d'Oran, a-t-on indiqué. Les travaux de réha-

bilitation et de modernisation de la station de départ à Haï Nasr (ex-Derb) ont été achevés, ainsi que la station d'arrivée sur les hauteurs du mont Murdjadjou. Les travaux concernant la reconstruction de la station Si Salah (ex-Les Planteurs) sont sur le point d'être achevés, avec un taux d'avancement dépassant les 95 %. Le coût global du projet de réhabilitation et de modernisation du téléphérique, qui a été confié à une entreprise helvético-autrichienne, est estimé à plus de 1,47 milliard de DA.

Ce moyen de transport moderne, qui comprendra au total 36 cabines de huit places chacune, permettra d'assurer le transport d'environ 1.200 passagers par heure.

NÂAMA. DSA

Production prévue de 27 000 quintaux de maïs fourrager

Une récolte de 27 000 quintaux de maïs fourrager est prévue dans la wilaya de Nâama au titre de la campagne d'automne, lancée mardi, a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). La culture du maïs est principalement localisée dans les communes d'Aïn Benkhalil, Sfisifa, Tiout et El-Bayoudh, sur une superficie en irrigation à pivot de 150 hectares dont 110 has réservés au maïs fourrager et 40 has pour le maïs de céréales, a indiqué le directeur des services agricoles, Boudjemâ Cherouine, en marge du coup d'envoi de la campagne de récolte à partir de l'exploitation "Frères Guebiz" Aïn Benkhalil. Les services agricoles de la wilaya de Nâama ont mobilisé tous les moyens pour accompagner les agriculteurs et réussir la saison des récoltes, avec un rendement de plus de 180 quintaux par hectare de ce type de céréales, semé en alternance après la campagne de moisson du blé, au début du mois de juillet dernier, a-t-on expliqué. Ces dernières années, la culture du maïs dans la wilaya de Nâama a réalisé de "bons résultats", encourageant ainsi les agriculteurs à étendre la superficie cultivée de ce type de fourrage devant permettre de promouvoir l'activité d'élevage de vaches laitières à travers l'intégration de plusieurs éleveurs dans le processus du développement de cette filière agricole dans plusieurs régions, selon M. Cherouine. Les producteurs de maïs fourrager de la wilaya bénéficient de l'accompagnement de l'Office national de l'Aliment de bétail (ONAB) au niveau de l'Unité de Bougtob (El-Bayadh) en obtenant un appui pour l'acquisition des semences et la vente de leur récolte à l'ONAB à raison de 5 000 DA le quintal. Le paiement des producteurs s'effectue au plus tard 72 heures après la livraison de leur récolte, a précisé la DSA.

HABITAT

Lancement de la réalisation de 200 logements publics locatifs

Les travaux de réalisation de 200 logements publics locatifs ont été lancés au début de ce mois de novembre à travers plusieurs communes de la wilaya de Nâama, a-t-on appris, lundi, auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Ce programme d'habitat, dont les délais de réalisation ont été fixés à seize mois est réparti à travers les communes de Mekmen Benamar (40 logements), El-Bayoudh (20), Tiout (20) outre les communes de Aïn Benkhalil, Moghrar, Djenine Bourezk, Assla et Sfisifa avec 24 logements chacune, a souligné le chef du service de maîtrise et concrétisation des programmes de l'OPGI, Yahiaoui Abdellatif. Parallèlement, les mêmes services ont entamé des procédures administratives requises pour concrétiser un autre programme d'habitat inscrit à l'intitulé de l'exercice en cours de 1 000 logements publics locatifs au niveau des communes de Mecheria (360 unités), Aïn Sefra (300), Nâama (130) alors que les restants des communes bénéficieront entre 40 et 50 logements chacune. Par ailleurs, un quota de 475 logements publics locatifs sera distribué au début du mois de décembre prochain. Il s'agit de 286 unités à Nâama, 189 autres à Aïn Sefra et 159 à Mecheria.

ITALIE

Des centaines de migrants bloqués en mer

Des centaines de migrants restaient bloqués mardi soir au large de l'Italie sur des navires humanitaires, notamment celui de l'ONG SOS Méditerranée, l'Ocean Viking, dont le sort a déclenché en soirée une bisbille diplomatique entre la France et l'Italie.

Après des jours, voire des semaines en mer, trois navires ambulances ayant secouru des migrants qui tentaient la traversée entre les côtes nord-africaines et l'Europe ont obtenu l'autorisation d'accoster dans des ports italiens. Mais Rome n'a autorisé qu'une partie des rescapés à descendre à quai, au grand dam des organisations humanitaires. Le "Rise Above", navire de l'ONG allemande Lifeline, a pu faire descendre mardi matin à Reggio Calabria, dans la pointe sud de la botte italienne, la totalité des 89 migrants à son bord. Six migrants en avaient été évacués dimanche pour raisons médicales. Le navire battant pavillon allemand Humanity 1, de l'ONG SOS Humanity, a été autorisé à accoster dimanche à Catane, en Sicile, pour débarquer 144 personnes, essentiellement des femmes et des mineurs. Mais l'Italie a refusé 35 hommes majeurs. Le Geo Barents, navire de Médecins sans frontières (MSF) battant pavillon norvégien, a également accosté dimanche soir à Catane: 357 personnes ont pu débarquer, dont des enfants, mais l'entrée a été refusée à 215 autres. Parmi eux, deux Syriens qui ont sauté dans les eaux du port lundi, tandis qu'une troisième personne plongeait pour leur porter secours. Sains et saufs, ils ont dormi dans une camionnette sur le quai et pourront demander l'asile, a expliqué à l'AFP le sénateur démocrate Antonio Nicita. Une nouvelle inspection médicale devrait avoir lieu mardi à bord du Geo Barents où une épidémie de gale sévit, a-t-il expliqué. Le refus d'accueillir l'ensemble des passagers de ces navires "les met en danger et viole les obligations de l'Italie vis-à-vis des droits humains", a estimé mardi l'ONG Human Rights Watch. Le droit international et européen "garantit le droit à demander l'asile et bannit les expulsions collectives", a-t-elle rappelé.



PH: AP

ANXIÉTÉ ET DÉPRESSION

L'Ocean Viking, de l'ONG européenne SOS Méditerranée, qui bat aussi pavillon de la Norvège, n'a en revanche pas reçu le feu vert pour accoster en Italie. Il naviguait mardi matin au large du port sicilien de Syracuse, a indiqué à l'AFP un photographe à bord. "Face au silence assourdissant de l'Italie", SOS Méditerranée a indiqué avoir demandé mardi à la France d'assigner un port sûr à l'Ocean Viking qui "devrait arriver dans les eaux internationales près de la Corse le 10 novembre". "Cette solution extrême est le résultat d'un échec critique et dramatique de tous les Etats membres de l'Union européenne et des Etats associés à faciliter la désignation d'un lieu sûr", a insisté l'ONG dans son communiqué.

Le gouvernement français a dénoncé mardi soir le "comportement inacceptable" des autorités italiennes qui est "contraire au droit de la mer et à l'esprit de solidarité européenne", a déclaré une source gouvernementale française à l'AFP. "Nous attendons autre chose d'un pays qui est aujourd'hui le premier bénéficiaire du mécanisme de solidarité européen", a-t-elle ajouté. Plus tôt dans la soirée, la nouvelle Première ministre italienne d'extrême droite Giorgia Meloni avait remercié la France qui, selon elle, acceptait d'accueillir l'Ocean Viking --qui a recueilli 234 migrants-- dans un

des ses ports. Mais le ministère français de l'Intérieur a précisé que le navire se trouvait "pour l'instant" dans les "eaux italiennes", "jusqu'à demain (mercredi, NDLR) midi au moins". Le nouveau gouvernement italien, le plus à droite depuis la Seconde Guerre mondiale, s'est engagé à observer une ligne dure vis-à-vis des migrants.

Il réclame une plus grande solidarité des pays européens dans l'accueil des migrants et estime que les Etats sous le drapeau desquels les bateaux naviguent doivent prendre leur part. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Allemagne a été en 2021 le pays de l'UE ayant enregistré le plus grand nombre de demandes d'asile (148.200), devant la France (89.400), l'Espagne (65.400), le Royaume-Uni (56.500) et l'Italie (43.800). L'Italie constate cette année une forte augmentation des entrées sur son territoire par la mer, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, avec 88.100 personnes arrivées sur ses côtes depuis le 1er janvier contre respectivement près de 56.000 et 30.400 sur la même période de 2021 et 2020, années de la crise sanitaire. Seulement 14% des migrants entrés dans le pays cette année ont été secourus et débarqués par les navires des ONG humanitaires, selon le ministère.

GRÈCE

Grève générale contre la flambée des prix

La Grèce tournait au ralenti mercredi en raison d'une grève générale à l'appel des syndicats du privé et du public contre la flambée des prix, avec des rassemblements attendus à Athènes notamment, rapportent des médias. La capitale grecque, où la circulation automobile est d'ordinaire intense, semblait presque une ville morte mercredi matin, les transports en commun (bus, métro, tramway et le train interurbain ainsi que les taxis) ayant cessé de fonctionner, selon la même source. Aucune liaison maritime n'est assurée entre le continent et les îles de la

mer Egée (est) et Ionienne (ouest) en raison de la participation du syndicat des marins (PNO) à la grève, la deuxième depuis le début de l'année contre la baisse du pouvoir d'achat. "La cherté de la vie est insupportable", "nous réclamons la hausse des salaires et une protection sociale pour tout le monde", était écrit sur la grande affiche de la Confédération des salariés du privé GSEE, la plus grande du pays. La GSEE a appelé à un rassemblement à 11H00 locales (09H00 GMT) dans le centre d'Athènes et dans d'autres villes du pays. Pour sa part le syndicat

des fonctionnaires (Adedy) estime dans un communiqué que "les aides horizontales (du gouvernement) ne sont pas une solution pour les salariés et la société après la flambée des prix de l'énergie et des produits de base". "Ce sont les salariés qui payent le coût de la cherté de la vie", a fustigé l'Adedy, appelant également à des rassemblements à travers le pays en fin matinée. L'inflation a dépassé la barre de 10% lors des six derniers mois en Grèce, et même atteint 12% en septembre sur un an. Le prix du gaz a quant à lui plus que quadruplé (+332%).

LIBAN

Début samedi prochain de la campagne de vaccination contre le choléra

Les autorités libanaises ont annoncé le lancement, samedi prochain, de la campagne de vaccination contre le choléra à travers le pays après la réapparition de cette maladie au Liban début octobre pour la première fois depuis 1993. Le ministre de la Santé sortant libanais, Firas Abiad a annoncé, mardi, le lancement, le samedi, 12 novembre prochain, de la première étape du plan national pour la lutte contre le choléra, lors d'une conférence de presse qu'il a tenue à son bureau en présence de représentants notamment de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et de Médecins sans frontières (MSF). S'exprimant à l'occasion, Abiad a affirmé que le Liban recevra 600 000 doses de vaccin, qu'il a obtenues grâce aux efforts et au financement de l'OMS et en coopération avec l'Unicef et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. La première phase du plan national de distribution du vaccin se poursuivra pendant trois semaines. Elle consistera en la distribution de 600 000 doses, couvrant 70% des groupes cibles dans les zones les plus vulnérables à la propagation de l'épidémie, qui ont été sélectionnés sur la base des critères bien définis, a expliqué le responsable. Selon le dernier bilan du ministère de la Santé du 3 novembre, 413 personnes étaient infectées par le choléra au Liban, dont 18 sont décédées.

BRÉSIL

Bolsonaro, un président absent depuis sa défaite contre Lula

Jair Bolsonaro est président du Brésil jusqu'au 1er janvier, mais il a pratiquement disparu de la vie publique, y compris des réseaux sociaux, depuis sa défaite face à Lula le 30 octobre. Le président d'extrême droite s'était d'abord muré dans le silence pendant près de 48 heures après l'annonce du résultat, laissant planer le doute sur une éventuelle contestation de la victoire de l'icône de la gauche Luiz Inacio Lula da Silva. Il est sorti de ce silence le 1er novembre, lors d'un discours de deux minutes à peine face aux journalistes qui faisaient le pied de grue depuis deux jours devant sa résidence officielle du Palais de l'Alvorada. Bolsonaro n'a pas reconnu explicitement sa défaite et encore moins félicité son adversaire pour sa victoire, laissant à son chef de cabinet le soin d'assurer qu'il avait "autorisé la transition" avec le futur gouvernement de gauche. Le lendemain, il s'est exprimé à nouveau, dans une courte vidéo publiée sur les réseaux sociaux, demandant à ses partisans de "dégager" les axes routiers où ils avaient érigé des barrières depuis le début de la semaine. Et le chef de l'Etat a ensuite semé le trouble en qualifiant de "légitimes" des manifestations de ses partisans devant des casernes réclamant une intervention militaire pour empêcher Lula d'accéder au pouvoir. Depuis, silence radio. Cela fait bientôt une semaine que le président du Brésil ne s'est plus exprimé. Son agenda officiel montre qu'il est resté reclus dans sa résidence de l'Alvorada depuis le 1er novembre, jour de réunions avec des ministres au Palais de Planalto, où se trouvent les bureaux de la présidence. Des sources citées par le quotidien O Globo ont attribué cette absence prolongée à des problèmes de santé, révélant que le chef de l'Etat, âgé de 67 ans, "avait subi des poussées de fièvre et semblait abattu".

PAKISTAN

Deux policiers tués dans une attaque terroriste

Au moins deux policiers ont été tués et trois autres blessés dans une attaque terroriste mardi soir dans le district du Sud-Waziristan, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du Pakistan, a annoncé la police. Des terroristes inconnus ont attaqué un poste de police dans la région de Raghzai à minuit, faisant des victimes parmi les policiers, ont rapporté les médias. La police a déclaré que les terroristes avaient brûlé une ambulance et incendié le poste de police. Ils ont également volé plus de deux douzaines de mitrailleuses auxiliaires et une mitrailleuse légère ainsi qu'une voiture de campagne du poste de police, a ajouté la même source.

"PINOCCHIO"

Guillermo del Toro explore le thème du fascisme

Lorsque le réalisateur Guillermo del Toro s'est engagé, il y a 15 ans, à faire une version sombre du célèbre conte "Pinocchio", il a décidé de placer les pantins et leur créateur dans l'univers fasciste des années 1930.

Les personnages du vieux sculpteur de bois Gepetto et de son exubérante marionnette au nez effilé, Pinocchio, tirés d'un roman italien de 1883 et popularisés par Disney, se retrouvent ainsi propulsés dans l'Italie de Mussolini faite de saluts militaires, stricte conformité et violent machisme dans le film d'animation qui sortira sur Netflix le 9 décembre. "Je voulais (situer le film) à une période où se comporter comme un pantin était une bonne chose", a expliqué à l'AFP Guillermo del Toro ce week-end sur le tapis rouge du festival American Film Institute à Los Angeles. "Je voulais que Pinocchio désobéisse", a ajouté le réalisateur mexicain. "Que (Pinocchio), qui est la seule marionnette, n'agisse pas comme une marionnette." "Je me suis dit, qu'étant donné le thème, c'était parfait". Si la trame du fascisme semble particulièrement adaptée au vu de la politique mondiale actuelle, elle était toute aussi pertinente lorsqu'il a conçu le projet il y a



plusieurs années, a souligné Guillermo del Toro. "Cela me préoccupe car c'est quelque chose vers lequel l'humanité semble revenir", a poursuivi le cinéaste, qui a déjà traité le leitmotiv du fascisme dans ses oeuvres gothiques précédentes, "L'Échine du Diable" (2001) et "Le Labyrinthe de Pan" (2006), qui se déroulent dans l'Espagne de Franco. Le fascisme est "toujours présent en arrière-plan, ou au premier plan", selon M. del Toro.

"KALÉIDOSCOPIQUE"

Le réalisateur a essayé de vendre son interprétation de "Pinocchio" aux studios et producteurs d'Hollywood pendant des années avant que Netflix n'achète finalement les droits en 2018. "Je me suis

battu pour faire (ce film) pendant la moitié de ma carrière", a-t-il lancé. Le long-métrage d'animation en "stop-motion" a nécessité plus de 1 000 jours de tournage.

Le "stop-motion", connu pour sa difficulté, est l'une des plus anciennes techniques du cinéma qui consiste à prendre des photos successives d'objets inanimés pour leur donner l'illusion du mouvement. Pour Guillermo del Toro, l'usage d'images générées par ordinateur, comme c'est le cas dans les derniers remake des classiques de Disney en "live-action" - n'a jamais été une option.

"Il était très judicieux selon moi de mettre en scène une histoire sur un pantin avec des pantins, et que les pantins

pensent qu'ils ne sont pas des pantins", a détaillé M. del Toro. "C'est une sorte de télescope kaléidoscopique très beau".

HÉRITAGE MATERNEL

Si le cinéaste oscarisé pour son film fantastique "La Forme de l'eau" en 2018 a toujours été fasciné par l'animation, il s'agit de sa première réalisation de ce type. "En Amérique du Nord, l'animation est un peu plus perçue comme un genre pour les enfants", a noté Guillermo del Toro. "L'une des choses que tout le monde, je pense, est en train d'essayer de changer, pas seulement nous, est de dire +l'animation, c'est un film, l'animation c'est jouer la comédie, l'animation, c'est de l'art+", a-t-il insisté.

Le "stop-motion" permet "d'explorer des choses particulièrement touchantes et profondément spirituelles", mais c'est une "technique qui est tout le temps sur le point de disparaître", a noté M. del Toro. "Il n'y a que des fanatiques fous à lier pour la maintenir en vie". Si "Pinocchio" s'intéresse à la relation entre père et fils, Guillermo del Toro est devenu fasciné par la malicieuse marionnette en bois lorsqu'il était enfant grâce à sa mère dont il était extrêmement proche.

"Je collectionnais les objets liés à Pinocchio...ma mère et moi l'avons vu ensemble quand j'étais très jeune et elle a continué à m'offrir des Pinocchio toute ma vie", s'est-il remémoré. Sa mère est décédée le mois dernier, un jour avant l'avant-première internationale du film à Londres.

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DU SUD

Appel à la promotion de la culture cinématographique

Les participants aux journées cinématographiques du Sud, organisées à Béchar, ont recommandé la promotion et la valorisation de la culture cinématographique. Les participants ont appelé, lors de la clôture de cette manifestation lundi soir à la cinémathèque de Béchar à la promotion et à la valorisation de la culture cinématographique, au renforcement de ce genre de manifestations et à l'accompagnement des jeunes talents et cinéastes amateurs de la région. Le directeur-général du centre algérien de cinématographie (CAC), Adel Makhalfia, principal organisateur de cette manifestation dédiée aux films et documentaires révolutionnaires, organisée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, a indiqué à cette occasion "que l'action actuelle du CAC en plus de la relance des activités de la cinémathèque nationale et des 14 salles de répertoire à travers le pays et ce uniquement pour le retour des spectateurs et autres cinéphiles aux salles, vise aussi à développer et à promouvoir le cinéma national à travers ce type de manifestations". Plusieurs réalisateurs et comédiens présents durant ce rendez-vous dont les réalisateurs, ont estimé que ce genre d'activités, permettra de faire connaître les oeuvres cinématographiques de production nationale, et de mettre en avant les créations filmiques. La cérémo-

nie de clôture de ces journées (5-7 novembre) a été marquée par un large débat sur l'état du cinéma national, animé par Adda Chentouf, chercheur et critique de cinéma, qui a déclaré "que la production cinématographique nationale est en voie vers une relance allant dans le sens d'un développement certain".

Les journées cinématographiques du Sud organisées à Béchar, ont été marquées par la projection de plusieurs oeuvres cinématographiques nationales, à savoir le documentaire "la zone huit de la wilaya historique 5, son histoire et ses hommes", de Larbi Lakehal, "une lettre à Obama", de Mohamed M'hamdi sur la cause sahraouie qui a moissonné le prix du meilleur documentaire au festival du film arabe (Oran), et "la Zone interdite" d'Ahmed Allem. Il s'agit aussi des longs métrages, à savoir "les crimes dissimulés", de Kamel Fayez, "l'Opium et le bâton" de Ahmed Rachedi (version numérisée), "les Hors la loi" de Toufik Farès, "Héliopolis" de Jaafer Gacem, "la cinquième saison" du réalisateur Ahmed Benkamla, "Sur les traces des camps de regroupement" de Said Oulmi.

En marge de ces projections, plusieurs ateliers de formation aux techniques du cinéma, (écriture de scénario, diction et actorat), encadrés par les réalisateurs Ahmed Benkamla, Abdallah Aggoun et le

comédien Laïd Djelloul, ont été organisés au profit de plusieurs membres de troupes locales de théâtre.

ITALIE

Découverte exceptionnelle de statues en bronze vieilles d'environ 2.000 ans

Des archéologues italiens ont annoncé mardi la découverte sans précédent de plus de vingt statues en bronze antiques, extraites des boues d'anciennes sources chaudes sacrées de Toscane dans un état de conservation presque parfait après deux millénaires, ont rapporté des médias. Les statues représentent des divinités vénérées au sanctuaire de "San Casciano dei Bagni" établi sous la période étrusque avant d'être développé sous les Romains, selon le ministère italien de la Culture. Des offrandes ainsi qu'environ 5.000 pièces d'or, d'argent et de bronze ont également été mises au jour durant trois années de fouilles sur ce site qui attire les visiteurs pour ses eaux thermales. Il s'agit d'une découverte "sans parallèle" qui va éclairer la période durant laquelle ces bronzes ont été fondus, située entre -200 avant J.-C et 100 après J.-C, a salué Jacopo Tabolli, spécialiste de l'âge étrusque qui pilote le projet. "Le site toscan abrite la plus importante quantité de statues de bronze de l'âge étrusque et romain jamais découvertes dans l'Italie antique et est l'un des plus significatifs de toute la Méditerranée", ajoute M. Tabolli. Les eaux chaudes ont si bien préservé les pièces mises au jour que les inscriptions en étrusque et en latin sont toujours visibles, y compris les noms de puissantes familles étrusques. "C'est certainement l'une des découvertes de bronzes les plus significatives dans l'histoire de la Méditerranée ancienne", a souligné également Massimo Osanna, directeur général des musées d'Etat italiens, et la plus importante depuis "les guerriers" ou "bronzes de Riace", deux sculptures grecques retrouvées en 1972 dans le sud de l'Italie et datant du 5e siècle avant J.-C. Les bronzes découverts en Toscane seront au coeur d'un futur nouveau musée qui sera à terme complété par un parc archéologique.

FESTIVAL DU LIVRE ET DE L'ART À CHLEF

Un événement culturel multidimensionnel

multidimensionnel

Le Festival du livre et de l'art, ouvert en début de semaine à la maison de la culture de Chlef, constitue une opportunité pour l'animation de la scène culturelle locale, l'évènement étant dédié aux livres, mais aussi à divers domaines artistiques, ont affirmé mardi ses organisateurs. Outre une foire du livre, marquée par la participation d'une trentaine de maisons d'édition, la manifestation englobe, également, des tables rondes, des spectacles de musique classique, des représentations théâtrales et des ateliers d'art plastique. Cette 1ère édition du genre se veut un "espace propice aux auteurs et autres talents dans divers domaines de créativité culturelle et artistique de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya, pour se faire connaître auprès du large public", a indiqué le représentant de l'établissement "Butterfly" (organisateur de l'évènement), Abdelhakim Youcef Achira. C'est, également, une occasion offerte aux citoyens-visiteurs de découvrir les dernières publications et ouvrages littéraires, mais aussi d'autres arts comme la musique classique et le cinéma, en plus d'assister à des tables rondes et à des ateliers d'art plastique, a-t-il ajouté. Sur place, de nombreux visiteurs ont salué l'organisation de cette manifestation "singulière", comme qualifiée par eux, car alliant de nombreuses activités artistiques, dont des ateliers d'art plastique et des représentations théâtrales et musicales, aux côtés d'un salon du livre. "C'est vraiment une bonne chose de réunir plusieurs activités artistiques. Cela permet de relancer et d'insuffler une dynamique au secteur culturel", a estimé notamment, Amina, une visiteuse de ce festival, venue avec des amies. Un avis corroboré par l'étudiant, Rafik, qui a estimé que l'importante affluence des visiteurs à ce Festival du livre et de l'art "est un indice de l'attraction du public pour ce type de manifestations". Il a, aussi, loué la projection de films historiques et les représentations théâtrales. À noter que les spectacles de musique classique offerts par les élèves du Conservatoire de musique de Chlef, au niveau du hall de la maison de la culture, ont été fortement appréciés par le public visiteur, au même titre que les tables rondes animées par des écrivains et hommes de lettres de la région, durant lesquelles le public a eu l'opportunité d'intervenir aux débats et de contribuer à leur enrichissement.

Les courses en direct



**HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA -
JEUDI 10 NOVEMBRE 2022 - PRIX : TAMOUH - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 600 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

Chamiza et Liza Al Hocein à la lutte

Ce jeudi 10 novembre l'hippodrome de M'sila avec ce prix Tamouh, réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur n'ayant pas gagné deux courses depuis avril passé, nous propose un lot très bien conçu et fort homogène, du fait qu'il y aura pas moins de 11 concurrents susceptibles de disputer l'arrivée. Cela dit, on retiendra notre meilleur pronostic en pensant notamment à : Chamiza, Liza Al Hocein, Nadjarrer, un trio difficile à battre, suivi de Freha et Tarek Ibn Ziyad. En cas d'incident, on peut revenir sur les bonnes candidatures de : Nedjm El Feth, Malik ou Djaouahar pour la cinquième place.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. BENKOBBI	1	TAREK IBN ZIYAD	S. BENYETTOU	56	8	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	2	NEDJM EL FETH (0)	S. BENSALD	55	2	A. DEHIBA
N. LAMICI	3	ORGAID (AL MAROQUI)	A. KOUAOUCI	55	9	A. KOUAOUCI
MF. LAMICI	4	FREHA	AH. CHAABI	55	1	PROPRIÉTAIRE
ABS. LAHMICI	5	SIRINE PARK (0)	CH. ATTALLAH	55	4	PROPRIÉTAIRE
K. FEKROUNE	6	CHAMIZA	D. BOUBAKRI	55	3	PROPRIÉTAIRE
M. MAGHDAD	7	LIZA AL HOCEIN	M. BOUCHAMA	55	10	PROPRIÉTAIRE
S. ZERGUINE	8	KHAZRADJIA	F. CHAABI	55	7	PROPRIÉTAIRE
M. SEMMOUNE	9	MALIK	AB. ATTALLAH	55	5	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	10	DJAOUAHAR	A. YAHIAOUI	54	11	PROPRIÉTAIRE
N. BOUCHELAGHEM	11	NADJARRER	B. BERRAH	54	12	PROPRIÉTAIRE
B. MAHBOUB	12	SORIQUE	EH. CHABABI	53	6	W. CHAABI

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. TAREK IBN ZIYAD. Ce vieux coursier de 10 ans n'aura pas la tâche facile sur ce parcours bien qu'il court dans son jardin. Il risque de trouver une opposition assez consistante. Seconde chance.

2. NEDJM EL FETH. Sa dernière tentative n'a pas été assez convaincante sur les 1500m, mais il faut dire qu'il court en progrès. Outsider assez intéressant.

3. ORGAID (EX. AL MAROQUI). Il a été septième en dernier lieu avec un lot amoindri, il aura fort à faire en pareille compagnie. Outsider moyen.

4. FREHA. Elle vient de courir sept courses d'affilée en 45 jours, c'est un peu trop pour une jument de 7 ans

mais elle reste assez difficile à négliger.

5. SIRINE PARK. C'est une jument qui préfère moins long, mais comme elle est montée par le génie jockey CH. Attallah, on peut lui donner une petite chance.

6. CHAMIZA. Cette pouliche va faire partie des prétendants à la victoire. À suivre sans voir.

7. LIZA AL HOCEIN. Cette jument peut inquiéter les meilleurs du lot sur ce parcours. Base de jeu.

8. KHAZRADJIA. À revoir dans un autre engagement plus favorable. Tâche difficile.

9. MALIK. Ce poulain peut toujours faire partie des prétendants à la

cinquième place. Outsider moyen.

10. DJAOUAHAR. Ce poulain gris s'aventure encore une fois à courir hors de ses bases alors qu'il n'a pas assez convaincu sur les longs parcours. On peut tout juste le cocher pour une cinquième place.

11. NADJARRER. Cette pouliche possède d'assez bonnes références à ce niveau. On ne peut compter sans elle.

12. SORIQUE. Pas en pareille compagnie. À revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

6. CHAMIZA - 7. LIZA AL HOCEIN - 11. NADJARRER - 1. TAREK IBN ZIYAD - 4. FREHA

LES CHANCES

2. NEDJM EL FETH - 9. MALIK

Saisie d'un lot de médicaments vétérinaires destiné à la contrebande à Ghardaïa

Un lot de médicaments vétérinaires, introduit illicitement en Algérie pour l'écouler sur le marché national, a été saisi par les éléments de la Sûreté de Ghardaïa, rapporte, mercredi dans un communiqué, la cellule de communication et des relations publiques de cette institution sécuritaire. Menée dans le sillage des efforts visant à lutter contre le trafic illicite de médicaments, l'opération a permis l'arrestation dans un poste de contrôle de police au lieu-dit Bouhraoua, quartier périphérique de Ghardaïa, de deux personnes à bord d'un véhicule transportant un lot de 3 790 unités de médicaments vétérinaires en vue de l'écouler sur le marché national, et la saisie d'une somme d'argent estimée à 830 000 DA, précise le communiqué. Les mis en cause, âgés de 26 et 49 ans, ont été présentés devant les instances judiciaires pour "détention et vente illicite de produits médicamenteux vétérinaires sans aucune autorisation de mise sur le marché (AMM) délivrée par les services compétents", ajoute la même source. Un trafiquant a éclopé de trois ans de prison ferme, alors que son acolyte a bénéficié d'un acquittement. La marchandise et le véhicule utilisé pour l'acheminement de ces produits vétérinaires ont été remis aux autorités compétentes, selon la même source.

Plus de 27 millions d'enfants menacés par des inondations record dans plusieurs pays

Des inondations catastrophiques ont affecté au moins 27,7 millions d'enfants dans 27 pays du monde, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). L'UNICEF, a déclaré mardi dans son alerte qu'une grande majorité des enfants touchés sont parmi les plus vulnérables et que les catastrophes qui se succèdent mettent à rude épreuve la capacité des gouvernements et de la communauté internationale à réagir, compte tenu de l'ampleur des besoins. Le nombre d'enfants touchés par les inondations au Tchad, en Gambie, au Pakistan et dans le nord-est du Bangladesh étant le plus élevé depuis plus de 30 ans. Alors qu'au moins 27,7 millions d'enfants sont gravement menacés par la famine, la maladie, l'exploitation et la mort, l'agence appelle les dirigeants du monde à s'engager à financer la protection des enfants contre les effets dévastateurs du changement climatique. L'UNICEF affirme que cette année, les inondations ont contribué à la propagation accrue des principaux tueurs d'enfants, tels que la malnutrition, le paludisme, le choléra et la diarrhée, et que les conséquences des inondations sont souvent plus meurtrières pour les enfants que les événements météorologiques extrêmes qui ont provoqué les inondations.

Oran : démantèlement d'un réseau de falsification des billets électroniques d'entrée au stade «Hadeffi Miloud»

Les services de police à Oran ont réussi à démanteler un réseau composé de 15 personnes spécialisé dans la falsification de billets électroniques d'entrée au stade "Hadeffi Miloud" d'Oran, à l'occasion des matchs de l'équipe nationale contre la Guinée et le Nigeria, disputés en septembre dernier, a-t-on appris mercredi de la sûreté de wilaya. L'opération est intervenue suite à l'exploitation d'informations parvenues à la sûreté de daïra de Bir El-Djir, selon lesquelles des billets de stade falsifiés ont été émis et dupliés dans des cybercafés au niveau du territoire de compétence, puis mis en vente en vue de leur utilisation pour



accéder au stade, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques. Les mêmes services ont entamé leurs investigations qui ont

révélé que les membres du réseau recouraient à plusieurs méthodes de faux et usage de faux, telles que l'utilisation de la technologie de

numérisation ou des applications spéciales dans les médias automatisés, telles que la modification des données d'identité ou du numéro de série des billets. Après avoir accompli l'ensemble des procédures légales auprès du procureur de la République près le tribunal de Fellaoucen (Oran), 15 personnes ont été interpellées et le matériel servant à la falsification a été saisi. Celui-ci est composé de onze unités centrales d'ordinateurs, six imprimantes et 110 tickets d'entrée au portail électronique, a-t-on indiqué. Une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects arrêtés, qui seront traduits en justice, selon la même source.

31 morts et 1 565 blessés sur les routes en une semaine



Trente-et-une (31) personnes sont décédées et 1 565 autres ont été blessées dans 1 228 accidents de la circulation, survenus à travers différentes régions du pays durant la période du 30 octobre au 5 novembre, indique mercredi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila où (5) personnes sont décédées et 174 autres blessées dans 21 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les équipes de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1 551 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants ayant été déplorés dans la wilaya d'Alger avec 391 incendies, Tizi-Ouzou (99) et Jijel (83). Elles ont également effectué 6 116 interventions pour le sauvetage de 464 personnes en situation de danger et l'exécution de 5 289 opérations diverses d'assistance.

Facebook: Meta supprime 11 000 emplois

La maison mère de Facebook, Meta, a annoncé mercredi la suppression de 11 000 emplois, soit environ 13% de ses effectifs, un plan social de grande envergure. "Aujourd'hui, je partage certains des changements les plus difficiles que nous ayons faits dans l'histoire de Meta", a annoncé le patron du groupe, Mark Zuckerberg, dans un message adressé aux salariés, relayé par des médias. "J'ai décidé de réduire la taille de notre équipe d'environ 13% et de me séparer de 11 000 de nos employés talentueux." L'annonce de mercredi est le premier plan social de l'histoire du groupe. "Je veux assu-



mer la responsabilité de ces décisions et de la façon dont nous en sommes arrivés là. Je sais que c'est difficile pour tout le monde,

et je suis particulièrement désolé pour ceux qui sont touchés", a ajouté M. Zuckerberg. Meta, qui comptait quelque

87 000 employés dans le monde fin septembre, a vu un net recul de son chiffre d'affaires et de ses profits au troisième trimestre, et une stagnation de son nombre d'utilisateurs. M. Zuckerberg avait alors annoncé que les effectifs du groupe pourraient diminuer d'ici à la fin 2023. Meta ne précise pas dans l'immédiat la répartition géographique des suppressions d'emplois.

Un Californien décroche deux milliards de dollars à la loterie, record mondial

Un joueur de Californie a gagné 2,04 milliards de dollars à la loterie, a annoncé mardi le site officiel Powerball, un record mondial après des mois sans grand gagnant. Un seul ticket gagnant, avec les numéros 10, 33, 41, 47, 56 et 10 pour le "Powerball", a été identifié à travers les États-Unis, selon Powerball. "La loterie de Californie produit le PREMIER milliardaire de son histoire!", a tweeté California Lottery mardi, qui précise que le "ticket chanceux a été vendu à Joe's Service Center à Altadena". L'heureux élu devra choisir entre recevoir l'intégralité de la somme via des paiements étalés sur trois décennies, ou être payé en une seule fois, à hauteur de 997,6 millions de dollars, selon une estimation de Powerball. Avant la nuit de lundi à mardi, 40 tirages consécutifs n'avaient généré aucun grand gagnant, menant le jackpot à grimper jusqu'à la somme faramineuse de plus de deux milliards de dollars.

MISE AUX POINGS

«Nos relations avec l'Algérie sont excellentes et notre dialogue est très étroit. Cette question est discutée dans le cadre du travail commun au sein des BRICS».

Mikhail Bogdanov, représentant spécial du président russe pour le Moyen-Orient et l'Afrique et vice-ministre des Affaires étrangères



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -
Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Jeu 10 novembre 2022

22 °C / 13 °C



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 12 km/h
Humidité : 79%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 7 km/h
Humidité : 96%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Jeu 15 rabi el thani 1444

Dohr : 12h32
Assar : 15h22
Maghreb : 17h46
Ïcha : 19h07

Vendredi 16 rabi el thani 1444
Sobh : 05h53
Chourouk : 07h22

STOCKAGE DE PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Un nouveau système mis en place

Ayant montré ses limites, le système dit « SYRPALAC » laisse désormais place à un nouveau mode qui assurera une meilleure opération de régulation des produits de large consommation. C'est ce qu'a fait savoir hier, Khaled Benmohammed, DG du Bureau national d'études et de développement rural (BNEDER), relevant du ministère de l'Agriculture.

Exprimant sur les ondes de la Radio nationale chaîne III, le responsable a expliqué que le secteur de l'Agriculture, qui gère des processus de production de denrées alimentaires de large consommation, a été appelé à intervenir pour réguler cette production et assurer une disponibilité des produits tout au long de l'année et ce à travers la mise en place d'un système de régulation qui vient redresser un certain nombre de dysfonctionnements. Selon Benmohammed, « c'est une démarche de recentrage qui s'inscrit dans la logique d'évolution du contexte socioéconomique régional, politique et géostratégique du pays ». Celui-ci, a-t-il précisé, s'appuie sur des capacités de stockage du surplus de production saisonnière à travers des silos consacrés aux céréales et de chambres froides pour la pomme de terre, l'ognon, l'ail, et la tomate industrielle. L'hôte de la Radio ajoutera, en outre, que c'est l'état qui assure le contrôle et la régulation de ce nouveau système, alors que la



Ph : DR

mission de stockage a été confiée à des opérateurs économiques publics à travers leurs propres infrastructures ou le recours à la location d'infrastructures auprès du privé. Ces derniers sont appelés à contrôler les flux de stockage des denrées (des surplus de production) ainsi que des flux de déstockage qui répondent à un suivi rigoureux et très rapproché de toute trépidation du marché. Pour donner plus de précisions toujours autour de ce nouveau système de régulation, Benmohammed souligne que c'est une démarche similaire à l'Office des Fruits et Légumes d'Algérie (OFLA), mais un peu plus modernisée, à travers les nouveaux mécanismes, gérés par l'Office national interprofessionnel des Légumes et des Viandes (ONILEV). Pour faire fonctionner ces mécanismes, a affirmé l'intervenant. Le système travaille

avec des opérateurs publics comme FRIGOMEDIT qui dispose de 13 infrastructures de stockage sous froid, soit 160 000 m3, en voie de finalisation, et une trentaine de silos qui sont prévus, dont 16 sont pratiquement réceptionnés par l'OAIC (Office algérien interprofessionnel des céréales), soit une contenance de 2,5 millions de quintaux. En termes plus clairs, le responsable du ministère de l'Agriculture relève que ce système permet d'assurer la traçabilité et la transparence sur les volumes et les disponibilités des produits dans le cas d'une crise ou d'indisponibilité des produits de large consommation sur le marché. Il estime, dans le même contexte, que l'adjonction des opérateurs économiques publics permettra notamment de remettre de l'ordre dans le processus de mise à disposition des productions agricoles. Selon ses dires ; « le fait de passer par des opérateurs publics implique la formalisation des flux d'échanges, des transferts et de la commercialisation des productions ». La volonté est donc, souligne encore Benmohammed, de remettre tous les produits dans un circuit formel et normal de régulation et de commercialisation et de faire en sorte que la production agricole soit disponible tout au long de l'année.

Ania Nch

MARCHÉ PÉTROLIER

Le prix du Brent en baisse

Le marché pétrolier poursuit son recul. Les prix du pétrole ont enregistré, hier, une baisse l'estée par des indicateurs décevants en Chine et un regain épidémique qui menace la demande du pays, l'un des moteurs de la demande mondiale. Le prix de l'or noir s'est fixé, en effet, avec un baril de Brent à 94,46 dollars après avoir atteint, mardi dernier, 95,36 dollars. Les cours du pétrole se sont repliés, avec une baisse des prix du baril de Brent pour livraison en janvier 2023 pour se fixer à 94,46 dollars tandis que le baril de West Texas Intermediate américain pour livraison en décembre et vendu à 87,96 dollars. Un recul par rapport aux cours du pétrole de mardi, qui ont été en hausse avec un baril du Brent à 95,36 dollars, alors que le baril de WTI américain était à 88,91 dollars.

L. Zeggane

STATUT DE L'AUTO-ENTREPRENEUR

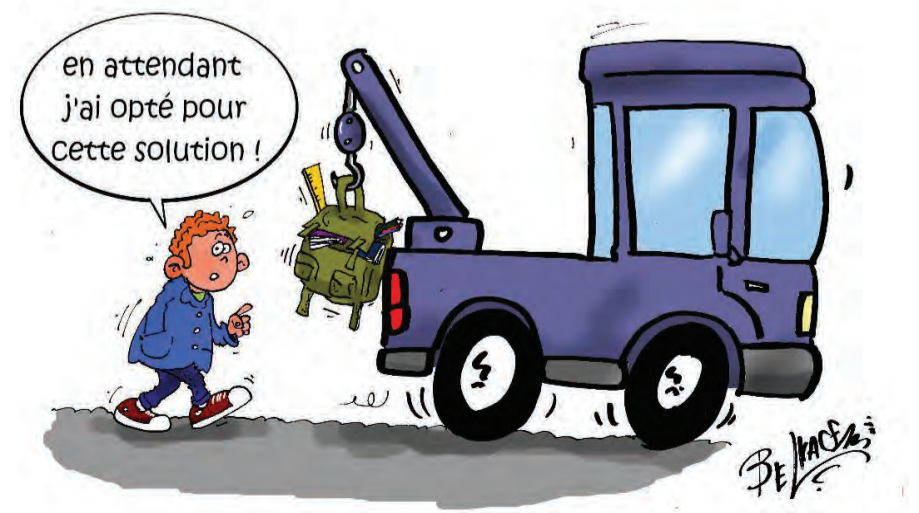
Les conditions au droit à un congé dévoilées

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, a présenté hier à l'Assemblée populaire nationale, un projet de loi complétant l'ordonnance portant statut général de la Fonction publique et consacrant le droit à un congé pour la création d'entreprise. Dans sa présentation dudit projet de loi, le ministre a précisé qu'il s'agit là de l'adaptation du statut de la Fonction publique au nouveau droit consacré aux fonctionnaires ou des contractuels désirant créer une entreprise. Selon le projet de loi, le demandeur doit avoir moins de 55 ans et justifier d'au moins trois ans d'ancienneté. L'employeur est tenu de répondre à sa demande dans un délai de trente jours. En vertu de ce projet de loi, le demandeur de congé pour la création d'une entreprise a le droit d'introduire un recours en cas de demande rejetée, dans un délai ne dépassant pas les 15 jours à compter de la date de dépôt. Au titre de ce nouveau projet de loi, le travailleur a droit à un congé non rémunéré, pour création d'entreprise, une fois durant sa carrière professionnelle. La relation de travail est suspendue pendant le congé mais le travailleur continue de bénéficier de la couverture sociale, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Si le projet n'est pas réalisé à l'expiration du congé ou de la période de travail à temps partiel, l'employé salarié sera réintégré à son poste initial ou à un poste similaire avec un salaire identique.

Sarah O.

SOUS-RIRE

École : Reprise des cours et promesses d'alléger les Cartables avant la fin de la semaine ...



ACCESSIBLE EN LIGNE POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Le livre numérique lancé aujourd'hui

Comme annoncé il y a quelques jours, le livre numérique destiné aux élèves du primaire mis en place par le ministère de l'Éducation nationale en vue d'alléger le poids du cartable est sur le point d'être lancé en ligne. D'après un communiqué du Men, cette mesure concerne 44 titres à l'instar du livre de langue arabe, de français, d'anglais, de Tamazight, et des autres matières et activités liées au cycle primaire. Selon le même communiqué, l'exploitation de ces livres numériques peut se faire sur micro ordinateur, tablette numérique, Pc portable, ou smartphone. À cet effet, le département d'Abdelhakim Belabed a invité les parents d'élèves à accéder au site officiel du ministère pour télécharger l'application, tout en signalant aux parents qui ne sont pas adhérents sur la plateforme qui leur a été dédiée de s'approcher des établissements scolaires de leurs enfants afin d'avoir leur code d'activation et le guide d'activation.

A. N.